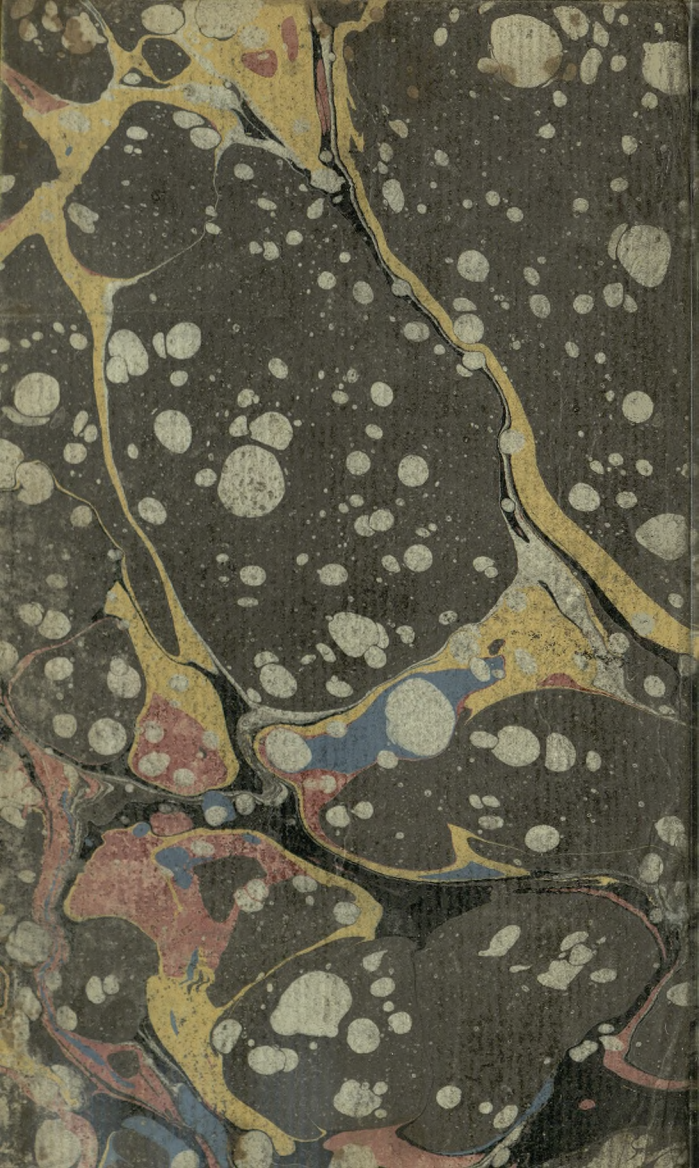










HISTOIRE
NATURELLE.
QUADRUPÈDES.

TOME TREIZIÈME.

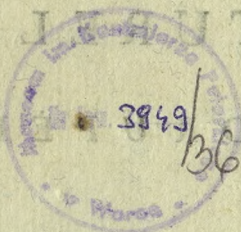
T.M.

127

HISTOIRE

NATURALLE

QUAESTIONES



TO THE STUDENT

MT

Quaestiones Tome X

HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE
DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

*Par feu M. le Comte DE BUFFON, Intendant
du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES. TOME TREIZIÈME.

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. XCI.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

500 N. 5TH ST. NEW YORK, N. Y.

Acquired from the

Library of the

City of New York
by purchase of the
copyright, from the
author, for the sum of
\$100.00, on the 10th day of
January, 1900.

Entered as second-class
March 2, 1879.

Postage paid at New York, N. Y.

Acceptance for mailing at
special rate of postage provided for in
Section 1103, Act of October 3, 1917.

M. D. C. XCI

AVERTISSEMENT

*Par M. le Comte DE LA CÉPÈDE ,
Garde du Cabinet du Roi , & Mem-
bre des Académies & Sociétés Lit-
téraires de Dijon , Lyon , Toulouse ,
Bordeaux , Agen , Metz , Hesse-
hombourg , Hesse-cassel , Munick ,
Stockolm , &c.*

LE Public ayant désiré vivement de
jouir des derniers travaux de feu M. le
comte de Buffon , qu'une longue & dou-
loureuse maladie a enlevé l'année dernière
aux sciences & aux lettres , M. le comte
de Buffon son fils , ainsi que M. le che-
valier de Buffon son frère & son exéc-
uteur testamentaire , ont bien voulu me
remettre les ouvrages manuscrits qu'ils
ont trouvés parmi les papiers de ce grand
Naturaliste , & confier le soin de diriger

6 A V E R T I S S E M E N T.

l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je fais qu'il se proposoit d'y faire quelques changemens: il vouloit particulièrement abrég^{er} plusieurs descriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il favoit employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand Ecrivain auroit pu seul terminer ses productions. Ce volume fera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient lorsqu'il

alloit les perfectionner ; j'ai cru seulement que l'on ne feroit pas fâché de trouver dans cet avertissement , l'indication des changemens essentiels qu'il avoit déterminés , & les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux dont il vouloit compléter l'histoire : j'ai pensé que ces observations étoient autant d'hommages que je devois à sa memoire , ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste , on trouvera dans ce volume quarante-huit planches très précieuses , tant par l'exactitude & la beauté des dessins , que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des Orangs-outangs.

Le singe indiqué , comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang* , se rapprocheroit du *mandril* , est le *choras* dont on pourra voir la description (*Pl. VI.*). Nous devons observer aussi que l'individu

femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles d'après M. Vosmaër, est le même que celui dont il donne la description & l'histoire, d'après M. Allamand (*même article.*).

Article du Pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le singe si bien décrit par M. Daubenton (*vol. 14, in-4^o.*), sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, & qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparoissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existoit en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot* ou d'*inuus*, dans les observations employées par M. de Buffon, qui est en effet très voisine de celle du *magot*, & qui en

diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque* par plusieurs naturalistes; & c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une seule & même espèce. Au reste, très peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche II*, *fig. 2* de ce volume représente la femelle du *magot* ou *pithèque*.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la *planche VII*, & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article pré-

10 A V E R T I S S E M E N T.

cèdent, d'après plusieurs naturalistes, & que M. Linné a nommé *simia hamadrias*.

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille : ils nous ont appris qu'il étoit très commun dans leur pays où on le nomme *khí dúc*, c'est-à-dire, *grand singe* ; il devient en effet très grand & très gros ; il va par troupes nombreuses ; il ne se nourrit que de fruits ; son naturel est cependant presque féroce, & , lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

Ce singe a de très grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosorus*, [édition augmentée & corrigée

AVERTISSEMENT. 12
du système de M. Linné, vol. I, à Leipzig,
1788].

Article de la Guenon couronnée.

Il paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette [*simia aygula* ; M. Gmelin, ouvrage déjà cité].

Article du blanc nez.

Ce singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin, [ouvrage déjà cité].

*Article de la Guenon à nez blanc
proéminent.*

C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans* [ibid].

Article de l'Alouatte.

La planche XVIII représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description, & qui paroît avoir de très grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

Ce maki , ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant , sont de l'espèce du maki appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article du Loris de Bengale.

On trouve dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin , les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris : ce savant continuateur de M. Linné lui a conservé le nom de *lemur tardigradus* , & M. de Buffon a été très fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avoit déjà traité (*vol. XV, in-4^o*).

Article du Bizaam.

M. Schreber en a parlé [*vol. III, p. 425*] & l'a fait représenter [*planche CXV*] ; M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* , [*ouvrage déjà cité, vol. I, pag. 91*] .

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé, qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, sous le nom de *viverra fasciata*, (ouvrage déjà cité, pag. 92).

Article du grand Ecureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très grand écureuil (*sciurus maximus*), & dont M. Schreber a donné la figure, vol. IV, planche CCXVII, b.

Article des Guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guyanne dont il est question dans la note de la page 152 du premier volume de M. Gmelin , sont le grand & le petit guerlinguets.

Article de l'Aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagascar , à cause de la conformation qui le rapproche des écureuils , quoique ses habitudes l'en éloignent , ainsi que l'a très bien observé cet habile naturaliste ; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar , dont M. de Buffon donne la figure (*pl. XXXVII*), & qui est un animal tout-à-fait différent , tant par ses habitudes que par sa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind. 3 , pag. 272*). Pallas (*misc. Zoologi. pag. 59*), Exleben (*mammal. pag 79*); Schreber (*saengeth. 3 , pag. 550* ,

tab. 152), & Pennant (*quadrup. pag. 209, n^o. 148*), a été nommé par M. Gmelin, *didelphis orientalis*, & placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le farigue, la marmose, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire, en assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes farigue, cayopolin & marmose; mais nous devons observer que dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle, fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteroient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou la différence pour rapprocher ou séparer les espèces.

*Article de la grande Chauve-souris
fer-de-lance.*

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

*Article de la Chauve-souris de la
Guyanne.*

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, & la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très grands rapports
avec

avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'enbas; & ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très petites, & divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. Gmelin a nommé *hystrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Briffon (*quadrup.* 131), dans Séba (*vol. 1, planche LII, fig 1*), & dans Bontius (*jav.* 54).

Article du Coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Briffon a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup.* 131), dont Barrère a parlé
Quadrup. Tome XIII. B

(*Histoire naturelle de la France équinoxiale* ; page 153) dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Histoire naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, page 233*), & que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*histris prehensilis* , ouvrage déjà cité , vol. I , p. 119).

*Article du Klipdas ou de la Marmotte
du cap de Bonne-Espérance.*

C'est le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin , cité par M. de Buffon , en a donné la description , la figure & l'histoire , dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du sanglier du Cap vert.

Indépendamment du sanglier du Cap vert (*sus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin) , du sanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*sus Æthiopicus* de MM. Pallas , Pennant , Gmelin , &c.) du babiroussa & du cochon de Guinée (*sus porcus*) , on

trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la description (*vol. XIV*). Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe ; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique, qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux & assez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure : d'ailleurs ce prolongement, qui rapproche ce sanglier de celui d'Ethiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement ; & de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le sanglier ordinaire, elles sont au nombre de sept ou au moins de six. Lorsqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on

pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe.

PARIS, 1789.



LE JOCKO ou Orang-Outang de la petite espèce.

HISTOIRE NATURELLE.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Voyez Planche I.

Nous avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces ; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique, & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux ; la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi-bien informé que je le suis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute

si les deux espèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; & comme ce très jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de pongo & *jocko*, appartiennent à deux espèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au *jocko*, & qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles; le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le *jocko* ne prend cette attitude que rarement & sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi, tout ce que j'ai dit

de l'orang-outang que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo, représentée *planche Ire., Volume XIV, in-4°.*, a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'est probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, & que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *dril*, & quelques autres *quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Nègresses, & les autres actes de force & de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *Volume XIV, in-4°.*, les

observations des naturalistes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. » C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est » ici question : cet animal ne paroît maintenant exister que dans quelques parties de » l'Afrique, & des grandes îles à l'est de » l'Inde. D'après diverses informations, je crois » pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans » la presqu'île en-deçà du Gange, & que même » il est devenu très rare dans les contrées où » il propage encore : auroit-il été détruit par » les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec » d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion » de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit » quatre pieds huit ou dix pouces de haut : » une teinte jaunâtre paroïssoit dominer dans » ses yeux, qui étoient du reste petits & noirs. » Quoiqu'ayant quelque chose de hagard, ils » annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras » & le chagrin, que la férocité. Sa bouche » étoit fort grande, les os du nez très peu » proéminens, & ceux des joues étoient fort » saillans.... Son visage avoit des rides ; le » fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou » basané ; sa chevelure longue de quelques » pouces étoit brunâtre, ainsi que le poil du » reste du corps, qui étoit plus épais sur le » dos que sur le ventre ; sa barbe étoit peu » fournie,

» fournie , sa poitrine large , les fesses médiocrement charnues , les cuisses couvertes ,
» les jambes arquées ; les pouces de ses pieds ,
» quoiqu'un peu moins écartés des autres
» doigts que ceux des autres singes , l'étoient
» cependant assez pour devoir lui procurer
» beaucoup de facilité , soit pour grimper ou
» saisir.

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout ;
» mais , quoique marchant habituellement droit ,
» il s'aideroit , me dit-on , dans l'état de liberté ,
» des mains ainsi que des pieds , lorsqu'il étoit
» question de courir ou de franchir un fossé ;
» peut-être même est-ce l'exercice de cette
» faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras ,
» car l'extrémité des doigts de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties génitales
» étoient assez bien proportionnées ; sa verge ,
» en état d'inertie , étoit longue d'environ six
» pouces , & paroïssoit être celle d'un homme
» circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles , mais on
» dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties ;
» leurs parties sexuelles , conformées comme
» celles des femmes , sont aussi sujettes à un
» flux menstruel périodique : le temps de la
» gestation est présumé être d'environ sept
» mois.... elles ne propagent point dans l'état
» de servitude.

» Le mâle dont je viens de parler ; pouffoit
» quelquefois une espèce de soupir élevé &
» prolongé , ou bien il faisoit entendre un cri
» sourd ; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou
» qu'on le maltraitoit : ainsi , ces modulations

» n'expriment que l'impatience, l'ennui & la
» douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent
» dans les bois & sur les montagnes de difficile
» accès, & y vivent en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement
» sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu mé-
» chans, & qu'ils parviennent assez prompte-
» ment à entendre ce qu'on leur commande...
» Leur caractère ne peut se plier à la servi-
» tude; ils y conservent toujours un fond
» d'ennui & le mélancolie profonde, qui dégé-
» nérant en une espèce de consommation ou de
» marasme, doit bientôt terminer leurs jours.
» Les gens du pays ont fait cette remarque,
» & elle me fut confirmée par l'ensemble de
» ce que je crus entrevoir dans les regards &
» le maintien de l'individu dont il a été ques-
» tion. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit ce savant & judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, & la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur

ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, & quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes, qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connoître toutes ; on en apporte très souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vu. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, & qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingt espèces différentes de sapajous & de sagoins ; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps, avant qu'on puisse parvenir à connoître tous ces animaux, & même il est très-douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement & la nature des lieux où ils habitent. »

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête & un pied d'un animal singulier : cette tête ressembloit tout à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute ; elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs ; la face étoit couverte par-tout de poils courts ; il n'y avoit pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différoit presque point de l'homme ; & M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le

moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec cette tête, & qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long que celui d'un grand homme. »

« M. de Buffon (a) soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, & un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence & de pudeur de sa femelle orang-outang ; cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes ; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, & qui sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian qui demeure dans cette même ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'histoire naturelle, & son amitié pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre Académie ; & en même-temps je lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici sa réponse qu'on lira avec plaisir ; elle est datée de Batavia le 15 Janvier 1770 »

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage qu'on nomme en Malais *arang-outang*, ne se trouve point dans votre Académie ; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire na-

(a) Voyez le tome XIV, in-4^e, page 21, édition de Hollande.

turelle. M. Pallavicini, qui a été ici *fabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle & femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur humaine, & faisoient précisément tous les mouvemens que font les hommes, sur-tout avec leurs mains, dont ils se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes : la poitrine & le ventre étoient sans poils ; mais d'une peau fort dure & ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on les fixoit trop ; alors la femelle se jettoit dans les bras du mâle, & se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant ; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, & habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés : si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme ; sur-tout dans leurs mouvemens, & dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, & qu'on ne remarque point dans les autres animaux ; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, & si l'on étoit

témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage ; car cette dénomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, & d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux & attentif, & qui sait que ce qu'il assure avoir vu, a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, & que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation ; ainsi, il n'y a point la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius, il ajoute la taille de ces orangs-outangs ; ils sont de grandeur humaine ; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, & qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler ; il est vrai que c'est en sifflant, ce qui pourroit bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant ; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu

en Europe , étoient arrivés ici en vie , on feroit en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui feroient vraisemblablement très-intéressantes ; mais sans doute ils sont morts sur la route : au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique , qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang , par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandril.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avoient vu à Surinam , où il avoit été apporté des côtes de Guinée ; mais faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui , sans aucune connoissance de l'histoire naturelle , examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux , je me suis adressé à M May , capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande ; je savois qu'il avoit été à Surinam pendant que cet animal y étoit , & je ne doutois pas qu'il ne l'y eût vu ; personne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de sciences , que par les connoissances qui forment un excellent officier de mer ; voici ce que j'ai appris. »

« Etant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée , un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue , âgé d'environ six mois , qui avoit été apporté du royaume de Benin ; de-là ayant fait voile pour se rendre à Surinam , il arriva heureusement à Paramaribo , où il vit ce grand singe dont je viens

de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord ; il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille ; mais aussi étoit-elle très-considérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds & demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point de queue ; son corps étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau qui étoit bleuâtre ; il n'avoit point de poil à la face ; son nez étoit extrêmement long & plat, & d'un très-beau bleu ; ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre ; ses oreilles ressembloient à celles de l'homme ; ses fesses étoient nues & sans callosités ; c'étoit un mâle, & il avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre ; son attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses : il étoit très-fort ; le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme : M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, & le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de lui, & qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paroissoit fort ardent pour les femmes ; il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, & il ne sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette année

même. Un capitaine Anglois lui en offrit cent guinées; il les refusa, & deux jours après cet animal mourut.»

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandril (*b*) avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur & la force. La seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux, consiste dans la queue qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandril, mais qui manque tout-à-fait à l'autre. »

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, & dont la durée de la vie paroît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute la grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent quelques voyageurs, & dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang ? au moins je ferois fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, & le *quimpezé* de M. de la Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez (*c*), & celui dont parle Battel (*d*), qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer, qu'en ce qu'il a le visage nu & sans poil. »

« Nous venons de présenter tous les faits que

(*b*) Voyez ce que M. de Buffon en dit, *tome XIV*, in-4°. , page 73, édition de Hollande.

(*c*) Idem, page 73.

(*d*) Idem. page 22.

nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure , *planche I*, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi ; c'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo , sont le défaut , ou , pour mieux dire , le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière , la quantité & la couleur rousâtre du poil dont il est revêtu , & la grandeur qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant , & en a fait une très-bonne description ; il en a donné la figure , *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné , a dit ce savant naturaliste , la
 » figure d'un singe sans queue, ou orang-outang
 » qui m'avoit été envoyé de Batavia : cette
 » figure faite d'après un animal qui avoit été
 » long temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois
 » tiré pour le faire empailler , ne pouvoit que
 » le représenter très - imparfaitement ; je crus
 » cependant devoir la publier, parce qu'on n'en
 » avoit alors aucune autre. Il me paroissoit diffé-
 » rent de celui qui a été décrit par Tulpius ;
 » depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est
 » le même, sans que pour cela j'aie trouvé meil-
 » leure la figure que cet auteur en a donnée.

« Quelques années après , au commencement
 » de juillet 1776 , on envoya du cap de Bonne-
 » espérance à la ménagerie de M. le prince d'O-
 » range , une femelle d'un de ces animaux , &

» de la même espèce que celui que j'avois
» décrit. On a profité de cette occasion pour en
» donner une figure plus exacte : on la voit dans
» la *planche XVIII.*

« Elle arriva en bonne santé ; dès que j'en fus
» averti, j'allai lui rendre visite, & ce fut avec
» peine que je la vis attachée à un bloc avec
» une grosse chaîne qui la prenoit par le cou ,
» & qui la gênoit beaucoup dans ses mouve-
» mens ; je m'insinuai bientôt dans ses bonnes
» graces par les bonbons que je lui donnai, &
» elle eut la complaisance de souffrir que je
» l'examinasse tout à mon aise.

» La plus grande partie de son corps étoit
» couverte de poils roussâtres par-tout à-peu-
» près de la même longueur, excepté sur le
» dos où ils étoient un peu plus longs ; il
» n'y en avoit point sur le ventre où la peau
» paroissoit à nu ; mais quelques semaines
» après je fus fort surpris de voir cette même
» partie velue comme le reste du corps :
» j'ignore si elle avoit été couverte aupara-
» vant de poils qui étoient tombés, ou s'ils
» y paroissoient pour la première fois. L'orang-
» outang que Tulpius a décrit, & qui étoit
» aussi une femelle, avoit de même le ventre
» dénué de poils ; sa face étoit plate, cepen-
» dant un peu relevée vers le bas, mais beau-
» coup moins que dans le magot & les autres
» espèces de singes ; elle étoit nue & bafanée,
» avec une tache autour de chaque œil, &
» une plus grande autour de la bouche, d'une
» couleur qui approchoit un peu de la cou-
» leur de chair ; elle avoit les dents telles
» que M. de Buffon les a décrites parmi les

» caractères distinctifs des orangs-outangs ; la
» partie inférieure de son nez étoit fort large
» & très peu éminente ; ses narines étoient
» fort distantes de sa bouche , à cause de la
» hauteur considérable de sa lèvre supérieure ;
» ses yeux étoient environnés de paupières
» garnies de cils , & au-dessus il y avoit
» quelques poils , mais qui ne pouvoient pas
» passer pour des sourcils ; ses oreilles étoient
» semblables à celles de l'homme ; ses gras
» de jambes étoient fort peu visibles , on
» pourroit même dire qu'elle n'en avoit point ;
» ses fesses étoient velues , & on ne remar-
» quoit pas qu'il y eût des callosités.

» Quand elle étoit debout , sa longueur ,
» depuis la plante des pieds jusqu'au haut de
» la tête , n'étoit que de deux pieds & demi.
» Ses bras étoient fort longs ; mesurés depuis
» l'aisselle jusqu'au bout des doigts , ils avoient
» vingt-trois pouces ; cependant quand l'ani-
» mal se dressoit sur ses pieds , ils ne tou-
» choient pas à terre comme ceux des deux
» gibbons décrits par M. de Buffon (e). Ses
» mains & ses pieds n'étoient point velus ,
» leur couleur étoit noirâtre , & ils étoient
» aussi fort longs proportionnellement à son
» corps : depuis le poignet jusqu'au bout du
» plus long doigt , la longueur de sa main
» étoit de sept pouces , & celle de son pied
» de huit ; le gros orteil n'avoit point d'on-
» gle , pendant que le pouce & tous les au-

(e) Voyez le volume XIV, in-4°. , page 41 , & les
planches II & III.

» tres doigts en avoient. L'on voit par cette
» description , qu'à la grandeur près , cette
» femelle étoit de la même espèce que l'ani-
» mal que j'ai décrit ci-devant (f) : elle étoit
» originaire de Bornéo : on l'avoit envoyée
» de Batavia au cap de Bonne-Espérance où
» elle a passé une année ; de-là elle est venue
» à la ménagerie de M. le prince d'Orange ,
» où elle n'a pas vécu si long-temps ; elle est
» morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant , elle don-
» noit volontiers la main à ceux qui lui pré-
» sentoient la leur ; elle mangeoit sans glou-
» tonnerie du pain , des carottes , des fruits ,
» & même de la viande rôtie ; elle ne paroissoit
» pas aimer la viande crue ; elle prenoit la
» tasse qui contenoit sa boisson d'une seule
» main , la portoit à sa bouche , & elle la vui-
» doit fort tranquillement. Tous ses mouve-
» mens étoient assez lents , & elle témoignoit
» peu de vivacité , elle paroissoit plutôt mé-
» lancoïque : elle jouoit avec une couverture
» qui lui servoit de lit , & souvent elle s'occu-
» poit à la déchirer. Son attitude ordinaire
» étoit d'être assise avec ses cuisses & ses
» genoux élevés ; quand elle marchoit elle étoit
» presque dans la même posture , ses fesses
» étoient peu éloignées de la terre ; je ne l'ai
» point vue se tenir parfaitement debout sur
» ses pieds , excepté quand elle vouloit prendre
» quelque chose d'élevé , & même encore alors
» les jambes étoient toujours un peu pliées ,

(f) Voyez le volume XV, in-4^e., page 74.

» & elle étoit vacillante. Ce qui me confirme
» dans ce que j'en ai dit ci-devant, c'est que
» les animaux de cette espèce ne sont pas faits
» pour marcher debout comme l'homme, mais
» comme les autres quadrupèdes, quoique
» cette dernière allure doive être aussi assez
» fatigante pour eux à cause de la conforma-
» tion de leurs mains : ils me paroissent prin-
» cipalement faits pour grimper sur les arbres ;
» aussi notre femelle grimpoit-elle volontiers
» contre les barres de la fenêtre de sa chambre,
» aussi haut que le lui permettoit sa chaîne.

» M. Vosmaër qui l'a observée pendant tout
» le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie
» de M. le prince d'Orange, en a publié une
» fort bonne description, d'où j'ai tiré les
» dimensions que j'en ai données, parce qu'el-
» les étoient plus justes que celles que j'avois
» prises sur l'animal vivant & en mouvement ;
» il a été fort attentif à examiner de près ses
» actions, & ce qu'il en rapporte est très-
» intéressant. On aime à voir ou à lire le détail
» des actions d'un animal qui imite si bien les
» nôtres ; nous sommes tentés de lui accorder
» un degré d'intelligence supérieur à celui de
» toutes les autres brutes, quoique tout ce
» que nous admirons dans tout ce qu'il fait
» soit une suite de la forme de son corps,
» & particulièrement de ses mains dont il se
» sert avec autant de facilité que nous. Si le
» chien avoit de pareilles mains, & qu'il pût
» se tenir debout sur ses pieds, il nous
» paroîtroit bien plus intelligent qu'un singe.
» Pendant que cette femelle a été dans ce pays,
» M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu

» des écoulemens périodiques : il en a donné,
» en deux planches , trois figures qui la repré-
» sentent très-bien dans trois différentes atti-
» tudes.

» Dans le même temps que cet animal étoit
» ici, il y avoit à Paris une femelle gibbon ,
» comme je l'ai appris par la lettre de M.
» d'Aubenton , qui me manda que son allure
» étoit à peu-près la même que celle que je
» viens de décrire ; elle couroit étant presque
» debout sur ses pieds , mais les jambes & les
» cuisses étoient un peu pliées , & quelquefois
» la main touchoit la terre pour soutenir le
» corps chancelant : elle étoit vacillante , lors-
» qu'étant debout elle s'arrêtoit ; elle ne portoit
» que sur le talon & relevoit la plante du pied ;
» elle ne restoit que peu de temps dans cette
» attitude qui paroissoit forcée.

» M. Gordon , que je dois presque toujours
» citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang
» dont le roi d'Asham , pays situé à l'est du
» Bengale , avoit fait présent avec plusieurs
» autres curiosités , à M. Harwood , président
» du conseil provincial de Dinagipal. Le frere
» de M. Harwood l'apporta au Cap ; & le donna
» à M. Gordon , chez qui malheureusement il
» ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau il avoit
» été attaqué du scorbut , & en arrivant au
» cap de Bonne-espérance , il étoit si foible ,
» qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures ;
» ainsi , M. Gordon n'a eu que le temps de le
» faire dessiner , & ne pouvant point me don-
» ner ses propres observations , il m'a com-
» muniqué ce que lui en avoit dit M. Harwood :
» voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang outang , nommé *voullock* dans le
» pays dont il est originaire , étoit une femelle
» qui avoit régulièrement ses écoulemens
» périodiques , mais qui cessèrent dès qu'elle
» fut attaquée du scorbut ; elle étoit d'un
» caractère fort doux ; il n'y avoit que les
» singes qui lui déplaisoient ; elle ne pouvoit
» pas les souffrir. Elle se tenoit toujours droite
» en marchant , elle pouvoit même courir très-
» vite ; quand elle marchoit sur une table , ou
» parmi de la porcelaine , elle étoit fort atten-
» tive à ne rien casser ; lorsqu'elle grimpoit
» quelque part , elle ne faisoit usage que de
» ses mains ; elle avoit les genoux comme un
» homme. Elle pouvoit faire un cri si aigu ,
» que quand on étoit près d'elle , il falloit se
» tenir les oreilles bouchées pour n'en être
» pas étourdi ; elle prononçoit souvent & plu-
» sieurs fois de suite les syllabes *yaa hou* , en
» insistant avec force sur la dernière. Quand
» elle entendoit quelque bruit approchant de
» celui-là , elle commençoit d'abord aussi à
» crier ; si elle étoit contente , on lui entendoit
» faire un grognement doux qui partoît de la
» gorge. Lorsqu'elle étoit malade , elle se
» plaignoit comme un enfant , & cherchoit à
» être secourue. Elle se nourrissoit de végé-
» taux & de lait ; jamais elle n'avoit voulu
» toucher à un animal mort , ni manger de la
» viande ; elle refusoit même de manger sur
» une assiette où il y en avoit eu. Quand elle
» vouloit boire , elle plongeoit ses doigts dans
» l'eau & les léchoit ; elle se couvroit volon-
» tiers avec des morceaux de toile , mais elle
» ne vouloit point souffrir d'habits. Dès qu'elle
» entendoit

» entendoit prononcer son nom, qui étoit
» *Jenny*, elle venoit : elle étoit ordinairement
» assez mélancolique & pensive. Quand elle
» vouloit faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit
» sur le vaisseau, elle se tenoit à une corde
» par les mains, & les faisoit dans la mer.

» La longueur de son corps étoit de deux
» pieds cinq pouces & demi; sa circonférence
» près de la poitrine, étoit d'un pied deux
» pouces, & celle de la partie de son corps
» la moins grosse, étoit de dix pouces & demi.
» Quand elle étoit en santé, elle étoit mieux
» en chair, & elle avoit des gras de jambes.
» Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de
» m'en envoyer, a été fait lorsqu'elle étoit
» malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte,
» & d'une très-grande maigreur; ainsi, il ne
» peut servir qu'à donner une idée de la lon-
» gueur & de la figure de sa face, qui me
» paroît être très-semblable à celle de la femelle
» que nous avons eue ici. Je vois aussi par
» l'échelle qui est ajoutée à ce dessin, que les
» dimensions des différentes parties sont à peu-
» près les mêmes; mais il y avoit cette diffé-
» rence entre ces deux orangs-outangs, c'est
» que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle
» au gros orteil ou au pouce des pieds, au
» lieu que celui d'Asham en avoit, comme
» M. Gordon me l'a mandé bien expressément;
» aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût repré-
» senté dans le dessin. Cette différence indi-
» queroit-elle une diversité dans l'espèce,
» entre des animaux qui semblent d'ailleurs
» avoir tant de rapports entr'eux, par des
» caractères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses ; je ne doute pas plus que lui , que le nom *ourang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces , telle que le pongo & le jocko , & peut-être le finge dont il parle , comme en ayant vu la tête & le pied , & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Vosmaër a reçu , il y a quelques années , un individu de la petite espèce de ce genre , qui n'est probablement qu'un jocko ; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

» Le 29 Juin 1776, dit-il, l'on m'informa
» de l'heureuse arrivée de cet orang-outang ...
» c'étoit une femelle : nous avons apporté la
» plus grande attention à nous assurer si elle
» étoit sujette à l'écoulement périodique , sans
» rien pouvoir découvrir à cet égard. En man-
» geant, elle ne faisoit point de poches la-
» térales au gosier, comme toutes les autres
» espèces de finges ; elle étoit d'un si bon na-
» turel, qu'on ne lui vit jamais montrer la
» moindre marque de méchanceté ou de fâ-
» cherie ; on pouvoit sans crainte lui mettre
» la main dans la bouche : son air avoit quel-
» que chose de triste... Elle aimoit la com-
» pagnie sans distinction de sexe, donnant
» seulement la préférence aux gens qui la
» soignoient journellement & qui lui faisoient
» du bien, qu'elle paroïssoit affectionner da-
» vantage ; souvent lorsqu'ils se retiroient ,
» elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme
» au désespoir , poussant des cris lamentables ,

» & déchirant par lambeaux tout le linge
» qu'elle pouvoit attraper, dès qu'elle se
» voyoit seule. Son garde ayant quelquefois
» la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre,
» elle prenoit d'autres fois du foin de sa litière,
» l'arrangeoit à son côté, & sembloit par tou-
» tes ses démonstrations l'inviter à s'asseoir
» auprès d'elle....

» La marche ordinaire de cet animal étoit
» à quatre pieds comme les autres singes; mais
» il pouvoit bien aussi marcher debout sur les
» pieds de derrière; & muni d'un bâton, il s'y
» tenoit appuyé souvent fort long-temps;
» cependant il ne posoit jamais les pieds à
» plat, à la façon de l'homme, mais recourbés
» en-dehors, de sorte qu'il se-soutenoit sur les
» côtés extérieurs des pieds de derrière, les
» doigts retirés en dedans, ce qui dénotoit une
» attitude à grimper sur les arbres..... Un
» matin nous le trouvâmes déchaîné... & nous
» le vîmes monter avec une merveilleuse
» agilité contre les poutres & les lattes obli-
» ques du toit; on eut de la peine à le repren-
» dre.... Nous remarquâmes une force extra-
» ordinaire dans ses muscles; on ne parvint
» qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur
» le dos; deux hommes vigoureux eurent
» chacun assez à faire à lui ferrer les pieds,
» l'autre à lui tenir la tête, & le quatrième à
» lui repasser le collier par-dessus la tête & à
» le fermer mieux. Dans cet état de liberté;
» l'animal avoit entr'autres choses ôté le bou-
» chon d'une bouteille contenant un reste de
» vin de Malaga qu'il but jusqu'à la dernière

» goutte, & remit ensuite la bouteille à sa
» même place.

» Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui
» présentait; sa nourriture ordinaire étoit du
» pain, des racines, en particulier des carottes
» jaunes, toutes sortes de fruits & sur-tout
» des fraises; mais il paroissoit singulièrement
» friand de plantes aromatiques, comme du
» persil & de sa racine: il mangeoit aussi de
» la viande bouillie ou rôtie, & du poisson.
» On ne le voyoit point chasser aux insectes
» dont les autres espèces de singes sont d'ail-
» leurs si avides..... Je lui présentai un
» moineau vivant..... il en goûta la chair &
» le rejetta bien vite. Dans la ménagerie, &
» lorsqu'il étoit tant soit peu malade, je l'ai
» vu manger tant soit peu de viande crue,
» mais sans aucune marque de goût. Je lui
» donnai un œuf crud qu'il ouvrit des dents,
» & suça tout entier avec beaucoup d'appétit..
» Le rôti & le poisson étoient ses alimens
» favoris; on lui avoit appris à manger avec
» la cuiller & la fourchette. Quand on lui
» donnoit des fraises sur une assiette, c'étoit
» un plaisir de voir comme il les piquoit une
» par une, & les portoit à sa bouche avec la
» fourchette, tandis qu'il tenoit de l'autre patte
» l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau;
» mais il buvoit très-volontiers toutes sortes
» de vins, & principalement le Malaga. Lui
» donnoit-on une bouteille, il en tiroit le
» bouchon avec la main & buvoit très-bien
» dehors, de même que hors d'un verre à
» bière; & cela fait, il s'essuyoit les lèvres

» comme une personne. Après avoir
» mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il
» s'en servoit au même usage que nous. Il
» tiroit fort adroitement du pain & autres
» choses hors des poches. On m'a assuré qu'é-
» tant à bord du navire, il couroit librement
» parmi l'équipage, jouoit avec les matelots,
» & alloit quérir, comme eux, sa portion à
» la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il alloit se cou-
» cher. . . Il ne dormoit pas volontiers dans sa
» loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être
» enfermé. Lorsqu'il vouloit se coucher, il
» arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit
» bien, en apportoit davantage pour former
» son chevet, se mettoit le plus souvent sur
» le côté, & se couvroit chaudement d'une
» couverture, étant fort frileux. . . . De temps
» en temps nous lui avons vu faire une chose
» qui nous surprit extrêmement la première
» fois que nous en fûmes témoins. Ayant
» préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un
» lambeau de linge qui étoit auprès de lui,
» l'étendit fort proprement sur le plancher,
» mit du foin au milieu en relevant les quatre
» coins du linge par-dessus, porta ce paquet
» avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui
» servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture
» sur son corps. . . Une fois me voyant ouvrir
» à la clef & refermer ensuite le cadenas de sa
» chaîne, il saisit un petit morceau de bois...
» le fourra dans le trou de la serrure, le tour-
» nant & retournant en tout sens, & regar-
» dant si le cadenas ne s'ouvroit pas... On l'a
» vu essayer d'arracher des crampons avec un

» gros clou dont il se servoit comme d'un
» levier. Un jour lui ayant donné un petit
» chat ; il le flaira par tout ; mais le chat lui
» ayant égratigné le bras il ne voulut plus le
» toucher. . . . Lorsqu'il avoit uriné sur le
» plancher de son gîte , il l'effuyoit proprement
» avec un chiffon. Lorsqu'on alloit le voir
» avec des bottes aux jambes , il les nettoyoit
» avec un balai , & savoit déboucler les souliers
» avec autant d'adresse qu'un domestique auroit
» pu le faire ; il dénouoit aussi fort bien les
» nœuds faits dans les cordes , quelque ferrés
» qu'ils fussent , soit avec ses dents , soit avec
» les ongles... Ayant un verre ou un baquet
» dans une main , & un bâton dans l'autre ,
» on avoit bien de la peine à le lui ôter , s'es-
» quivant & s'escrimant continuellement du
» bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendoit pousser quelque
» cri , si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul , &
» pour lors c'étoit d'abord un son approchant
» de celui d'un jeune chien qui hurle ; ensuite
» il devenoit très-rude & rauque , ce que je
» ne puis mieux comparer qu'au bruit que
» fait une grosse scie en passant à travers le
» bois. Nous avons déjà remarqué que cet ani-
» mal avoit une force extraordinaire , mais
» elle étoit sur-tout apparente dans les pattes
» de devant ou mains dont il se servoit à tout...
» pouvant lever & remuer de très-lourds
» fardeaux.

» Ses excréments , lorsqu'il se portoit bien ,
» étoient en crottes ovales. Sa hauteur , mesuré
» debout , étoit de deux pieds & demi rhénans...
» Le ventre , sur-tout étant accroupi , étoit

» gros & gonflé....les tetins des mamelles
» étoient fort petits & tout près des aisselles ;
» le nombril ressembloit beaucoup à celui d'une
» personne.

» Les pieds de devant ou bras avoient,
» depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts
» du milieu , sept pouces ; le doigt du milieu
» trois pouces & demi , le premier un peu plus
» court , le troisième un peu plus long , le
» quatrième , ou petit doigt , beaucoup plus
» court ; mais le pouce l'est encore bien davantage ; tous les doigts ont trois articulations : le pouce n'en a que deux ; ils sont tous garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au
» talon , avoient vingt pouces , mais le fémur
» me parut à proportion beaucoup plus court
» que le tibia. Ses pieds posés à plat étoient ,
» depuis le derrière du talon jusqu'au bout
» des doigts du milieu , longs de huit pouces.
» Les doigts des pieds sont plus courts que
» ceux des mains ; celui du milieu est aussi un
» peu plus long que les autres ; mais ici le
» pouce est beaucoup plus court que celui de
» la main..... & ces doigts des pieds ont aussi
» des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil ,
» qui n'a que deux articulations , est absolument dépourvu d'ongle dans quatre sujets
» de cette espèce Afiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant &
» de derrière est entièrement nu , sans poil ,
» revêtu d'une peau assez douce , d'un noir
» fauve ; mais après la mort de l'animal , &
» pendant sa maladie , cette peau étoit déjà
» devenue beaucoup plus blanche , les doigts

» des pieds de devant & de derrière étoient
» aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées, ni calleuses...
» On ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mol-
» lets aux jambes, non plus que le moindre
» indice de queue.

» La tête est pardevant toute recouverte
» d'une peau chauve, couleur de souris; le
» museau ou la bouche est un peu saillant
» quoique pas tant qu'aux espèces de magots,
» mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'a-
» vancer & le retirer. L'ouverture de la bouche
» est fort large. Autour des yeux, sur les
» lèvres & sur le menton, la peau étoit un
» peu couleur de chair; les yeux sont d'un
» brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les
» paupières sont garnies de petits cils.... on
» voit aussi quelques poils au-dessus des yeux,
» ce que l'on ne peut pourtant pas bien nom-
» mer des sourcils. Le nez est très épaté &
» large vers le bas; les dents de devant, à
» la mâchoire supérieure, sont au nombre de
» quatre, suivies de chaque côté d'un inter-
» valle après lequel... vient une dent mâche-
» lière qui est plus longue..... l'on
» compte encore trois dents molaires, dont
» la dernière est la plus grosse. Le même ordre
» règne à la mâchoire inférieure; les dents
» sont fort semblables à celles de l'homme ...
» Le palais est de couleur noire; le dessous de
» la langue est couleur de chair. ... La langue
» est longue, arrondie par-devant, lisse &
» douce; les oreilles sont sans poil & de forme
» humaine, mais plus petites qu'elles ne sont
» représentées par d'autres.

» A

» A son arrivée l'animal n'avoit point de
» poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure
» du corps, sur les bras, les cuisses & les
» jambes. A l'approche de l'hiver, il
» acquit beaucoup plus de poil. . . . Le dos,
» la poitrine & toutes les autres parties du
» corps étoient couvertes de poils châtain-
» clair. . . . les plus longs poils du dos avoient
» trois pouces (g).

(g) Description de l'espèce de singe, aussi singulier que
très rare, nommé *Orang-outang*, de l'île de Bornéo.
Feuilles de Vosnaër, Amsterdam, 1778.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU PITHEQUE.

Voyez Planche II, figure 1 & 2, & Planche III, figure 1 & 2.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; & quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste & professeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, & à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères & les habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, *pl. II, fig. 1* & sur ses quatre pieds *planche III*, dans laquelle il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les obser-



I. LE PITHÈQUE MÂLE.
2. LE PITHÈQUE FEMELLE.



I. LE PITHEQUE SUR SES PIEDS.

2. LE PITHEQUE ASSIS.



vations de M. Desfontaines, sur la nature & les mœurs de cet animal.

» Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de » *Bougie*, du *Côte*, & de *Stora* dans l'ancienne » Numidie, qui est aujourd'hui la province de » Constantine, du royaume d'Alger; ils habitent particulièrement ces contrées, & je n'ai » pas oui dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en » troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer, & ils sont si communs à *Stora*, » que les arbres des environs en font quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes » de pin, de glands doux, de figes d'Inde, » de melons, de pastèques, de légumes qu'ils » enlèvent des jardins des Arabes, quelques » soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux mal-faisans. Pendant qu'ils commettent » leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cîme des arbres & des rochers » les plus élevés pour faire sentinelle, & dès » que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils » entendent quelque bruit, ils poussent un cri » d'alerte, & aussitôt toute la troupe prend » la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu » saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de » hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes; il » peut marcher debout pendant quelque temps, » mais il se soutient avec difficulté dans cette » attitude qui ne lui est pas naturelle. Sa face » est presque nue, un peu alongée & ridée, » ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a » vingt-huit dents; les canines sont courtes &

» à-peu-près semblables à celles de l'homme.
» Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux
» sont arrondis, rousâtres & d'une grande
» vivacité; les fesses sont calleuses, & à la
» place de la queue, il y a un petit appendice
» de peau, long de cinq à six lignes. Les
» ongles sont aplatis comme dans l'homme, &
» il se sert de ses pieds & de ses mains avec
» beaucoup d'adresse, pour saisir les divers
» objets qui sont à sa portée : j'en ai vu qui
» dénouoient leurs liens avec la plus grande
» facilité. La couleur du pithèque varie du
» fauve au gris : dans tous ceux que j'ai obser-
» vés, une partie de la poitrine & du ventre
» étoient recouverts d'une large tache noirâtre;
» la verge est grêle & pendante dans le mâle :
» les testicules ont peu de volume.

» Quoique ces animaux soient très-lubri-
» ques, & qu'ils s'accouplent fréquemment
» dans l'état de domesticité, comme j'ai eu
» occasion de l'observer, il n'y a cependant
» pas d'exemple qu'ils aient jamais produit
» dans cet état de servitude, même en Barbarie
» où l'on en élève beaucoup dans les maisons
» des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle
» monte sur la femelle qui est à quatre pieds;
» il lui appuie ceux de derrière sur les jambes,
» & il l'excite au plaisir en lui chatouillant
» les côtés avec les mains : elle est sujette à un
» léger écoulement périodique, & je me suis
» apperçu que ses parties naturelles augmen-
» toient alors sensiblement de volume.

» Dans l'état sauvage, elle ne produit ordi-
» nairement qu'un seul petit : presque aussitôt
» qu'il est né, il monte sur le dos de la mère,

» lui embrasse étroitement le cou avec les
» bras, & elle le transporte ainsi d'un lieu dans
» un autre : souvent il se cramponne à ses
» mamelles, & s'y tient fortement attaché.

» Celui de tous les singes avec lequel le
» pithèque a le plus de rapport est le magot,
» dont il diffère cependant par des caractères
» si tranchés, qu'il paroît bien former une
» espèce distincte. Le magot est plus grand,
» ses testicules sont très-volumineux ; ceux du
» pithèque, au contraire, sont fort petits. Les
» dents canines supérieures du magot sont
» alongées comme les crocs des chiens ; celles
» du pithèque sont courtes & à peu près sem-
» blables à celles de l'homme. Le pithèque a
» des mœurs plus douces, plus sociales que le
» magot : celui-ci conserve toujours dans
» l'état de domesticité, un caractère méchant
» & même féroce ; le pithèque, au contraire,
» s'apprivoise facilement & devient familier.
» Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rare-
» ment, quelque mauvais traitement qu'on
» lui fasse subir. Il est naturellement craintif,
» & il fait distinguer avec une adresse éton-
» nante ceux qui lui veulent du mal. Il se
» rappelle les mauvais traitemens, & lorsqu'on
» lui en a souvent fait effuyer, il faut du
» temps & des soins assidus pour lui en faire
» perdre le souvenir. En revanche, il recon-
» noît ceux qui lui font du bien ; il les caresse,
» les appelle, les flatte par des cris & par des
» gestes très-expressifs ; il leur donne même
» des signes d'attachement & de fidélité ; il
» les suit comme un chien, sans jamais les
» abandonner. La frayeur se peint sur le visage

» du pithèque ; j'ai souvent vu ces animaux
» changer insensiblement de couleur lorsqu'ils
» étoient saisis d'effroi. Ils annoncent leur
» joie , leur crainte , leurs desirs , leur ennui
» même , par des accens différens & faciles à
» distinguer. Ils sont très mal-propres & lâ-
» chent leurs ordures par-tout où ils se trou-
» vent ; ils se plaisent à mal faire & brisent
» tout ce qui se rencontre sous leur main ,
» sans qu'on puisse les en corriger , quelque
» châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes
» mangent la chair du pithèque , & la regar-
» dent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines , les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles & même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison ; c'est un mâle , mais qui ne paroît point avoir , comme les autres singes , aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds , & ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds , le corps un peu en avant & les genoux un peu pliés. En général , il se balance en marchant ; il est très vif & presque toujours en mouvement ; son plus grand plaisir est de sauter , grimper & s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul , car alors il fait entendre un cri plaintif ; il aime la compagnie , & lorsqu'il est en gaité , il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits sauts. Au reste , il

est d'un naturel fort doux & ressemble par-là aux orangs-outangs ; malgré sa grande vivacité, il mord très rarement & toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (a), & lors-

(a) Principales dimensions du Pithèque.

Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.	"	6	6
Circonférence du museau prise au-dessus des narines.	"	5	"
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil. . .	"	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	1	"
Circonférence devant les jambes de derrière.	"	11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet. . . .	"	5	4
Circonférence du poignet. . . .	"	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon. .	"	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	5	10

qu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois , & avoit dans le même temps pris en proportion plus de grof-feur & d'épaiffeur de corps ; son poil avoit bruni , sur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre , le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête , qui est un peu alongée & aplatie au sommet ; le front est assez court & couvert de poils , presque'aussi longs que ceux de la tête ; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune rougeâtre ; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est saillant , & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est aplati & forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement & s'incline en-dedans : toute la face est de couleur de chair pâle , avec des poils noirâtres très clair-semés , mais en plus grand nombre autour de la bouche & sur le menton , au-dessous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents , & deux alvéoles vides , d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille est grande , ronde & large en-bas , mince , sans rebord & presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur , sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre , tant à sa racine qu'à son extrémité , & d'un jaune doré dans son milieu ; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête & sur tout le dessus du corps & des membres.

Le ventre & la face intérieure des cuisses & des jambes sont d'un blanc sale , & les poils y sont plus courts & moins touffus ; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains & des pieds est douce , brunâtre & sans poils ; les ongles sont arrondis & presque noirs ; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple , & n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

Voyez Planche IV, figure 1.

J'AI dit, *volume XIV*, in-4^o., *page 85*, que le singe que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande qui est en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, d'après un dessein qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin qui s'exprime dans les termes suivans : » Je donne ici, dit- » il, la figure, *planche XX, figure 1*, d'un petit » cynocéphale qui n'a point de queue; il s'ap- » privoise plus aisément, & est aussi plus spi- » rituel & plus gai que les autres cynocé- » phales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin, avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, & qu'il est couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot; & c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur & par la



1. LE PETIT CYNOCÉPHALE.

2. LE BABOUIN DES BOIS.



prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, & que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (*a*). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

(*a*) Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 9 Février 1764.

LE BABOUIN DES BOIS.

Voyez Planche IV, figure 2.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever (a). Ce babouin a le museau très alongé & semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire & un peu luisante; les pieds & les mains sont unis & noirs comme la face, mais les ongles sont blancs: le poil de ce babouin est très long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, & le dessus en étoit très garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (b).

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le museau alongé & des poils

(a) M. Pennant, Histoire des quadrupèdes, volume I, page 176.

(b) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

longs & bruns au dessus des yeux ; les oreilles étoient cachées dans le poil , dont la couleur étoit sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur ; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille , & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé ; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps & sur les jambes , & mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avoit la face blenâtre , de longs poils au dessus des yeux , & une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil , qui garnissoit la poitrine , étoit cendré , mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois barbouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois , qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule & même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (a).

Voyez *Planche V.*

CE Babouin est le plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras & les cuisses; blanchâtre sur la poitrine & sur le ventre; très long & très touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges & rouges; il a la queue très courte, très relevée, & presque entièrement dénuée de poil, sur-tout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces & ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds & plats; ceux des autres doigts sont convexes & plus étroits.

(a) *Simia platypygos*. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 87, planche v.

Brown baboon. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 177, planche xx, figure 2.



BABOUIN À LONGUES JAMBES .

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, & particulièrement de scarabées, de fourmis & de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine & paroissoit se plaire à être caressée: elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est question, & qui n'en diffère que par la queue qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, & que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, & étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

LE CHORAS (a).

Voyez Planche VI.

CE grand & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites & nues; son museau est très alongé & son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce

(a) Le choras. *Schreber, hist. nat. des quadrup. page 92.*
Papire. Gessner, quadrup. 560.

Simia mormon. Alströmer, act. Holm. 1766, vol. 27, page 138.

Grand babouin. 76. *Pennant, hist. des quadrup. vol. I, page 173.*

Montegar. Transact. philosoph. n°. 290.

Bradley Natur. 117. tab. XV, fig. 1.

Tufted-ape. Pennant, vol. I, page 174, planche XVI.
 boutoir,



I.E. CHORAS.

boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très éclatant : les joues, comme dans le mandril, sont d'un violet clair & très ridées; l'ouverture de la bouche est très petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres & très longs; la tête, les bras & les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune & de noirâtre; des poils bruns très longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très longs; les mains & les pieds sont noirs & les ongles plats; la queue dont le poil est fort touffu & assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, & d'un pourpre très vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu & fait dessiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération; il avoit le nez, les naseaux & la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues & de couleur brune; il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale & jaunâtre, mais longs & bien fournis; ces poils hérissés

se couchoient & diminueient de longueur en gagnant le sommet de la tête, & les taches blanches au dessus des oreilles étoient d'un poil très court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé, & sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents & qu'il avaloit avec la coque; il les ferroit dans ses abajoues qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très remplies. Il mangeoit la viande cuite & refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en

1764, un de ces grands babouins qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments (*b*), & qui même se lavoit souvent le visage & les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très grande force, car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'afféyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant & en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gessner, car la figure que ce naturaliste en a donnée, est très conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuse, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV, in-4^o, page 133, planche XIII*), dont il diffère principalement par les sillons & les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

(*b*) Alströmer, à l'endroit déjà cité.

LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN (a).

CE babouin a le museau très alongé, très épais, & semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très clair-semés, & la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs & touffus; mais ceux des pau-

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page 170, planche XXI.*

Le tartarin. *Relon, portraits 102.*

Simia Ægyptiaca; caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. Hasselquist, iter 189.

Simia amadryas S. caudulâ cinereâ, auribus comosis, unguibus acutiusculis, naribus calvis Linn. syst.

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriore corporis longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. *Briffon, quadrup. 152. Edw. fig. ined.*

Le babouin gris *Schreber, 100, tab. x.*

Cynocephalus. *Gessner, quadrup. page 859.*

Jonst. quadrup. tab. LIX, fig. 2, d'après Gessner.

Singe masqué de Guinée *Ridinger, sing. tab. III. Marmot qui a la tête d'un lion. Idem, tab. VIIII.*

pières inférieures sont très clair-semés. Les oreilles sont pointues & cachées dans le poil ; la tête est couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au dessus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très longues ; celles de dessus ont un pouce & demi de longueur & avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très long sur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes & roussâtres ; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très courte, mais avec lequel le premier a cependant une très grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras & les jambes fort épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds sont noirâtres & presque nus ; tous les ongles sont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette

espèce de babouin s'y assemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, & le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes & particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs & des gémissemens accompagnés de larmes.



Le Singe de Maco .

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Voyez Planche VII.

Nous donnons ici une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce » singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai » dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour » qu'il étoit spirituel..... Pendant que je » faisois la figure, un jeune-homme & une » jeune femme vinrent le voir : il parut » desirer très-fort de s'approcher de la femme ; » il la tiroit fortement par ses jupons, tâchant » de la faire tomber sur lui ; mais le jeune » homme l'ayant écarté & chassé, il fit très-mauvaise mine, & pour se venger il lui » jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain » qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix » ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV*, in-4.^o, page 169. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le

lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil & de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez; il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus & ferrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains sont noirs, les ongles un peu longs & en gouttière; la queue est d'une médiocre longueur & bien couverte de poils; les cuisses & les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps & les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, & le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description
qui

qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, & je ne la donne que faute de plus amples observations : peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. MARCELLUS BLESS m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou*, des singes blancs qui ont une longue barbe ; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, & en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi, l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bleis ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'appriivoient avec peine, & qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu-près de trois pieds & demi.





La Guenon a Long nez .

L A G U E N O N

A L O N G N E Z.

Voyez Planche VIII.

CETTE guenon ou singe à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait est un nez large proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, & sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, & la cloison qui les sépare est mince; & comme le nez est très-alongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête est ronde, couverte, au sommet & sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil sont nues, minces, larges, de

couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands & assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande & garnie de fortes dents canines & de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos & sur les flancs, orangé sur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses & les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du col & sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses; sa queue est très-longue & garnie, en-dessus & en-dessous, de poils fauves assez courts; ses mains & ses pieds nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, & les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au cabinet du Roi; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

Longueur du corps du museau à l'a-	Pieds.	Pouces.	Lignes.
nts.	I	II	9

de la Guenon à long nez.

77

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'oc- ciput.	"	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil.	"	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	"	2	"
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.	"	5	6
Longueur du coude au poignet.	"	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.	"	6	5
Longueur de la jambe du gencu au talon.	"	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.	"	8	3
Longueur des ongles du pied.	"	"	7
Longueur des ongles de la main.	"	"	6

LE MACAQUE

A QUEUE COURTE.

Voyez Planche IX, figure 1.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté dans cette planche, que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; & comme ce macaque & le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins,



I. LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

2. LE PATAS À QUEUE COURTE.

de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie & jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif, aussi-bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant & en bon état de santé; car étant tombé malade, elle disparut entièrement, & après sa mort (le 7 Février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes, & lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur; son nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*, in-4.^o La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le dessus de la tête & du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, & couverts en

dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au cabinet du Roi.

LE PATAS
A QUEUE COURTE.

Voyez Planche IX , figure 2.

Nous avons donné (*Vol. XIV* , in-4.^o , *planches xxv & xxvi*) les figures de deux patas , l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc ; nous donnons ici *planche IX figure 2.* la figure d'un autre patas à bandeau blanc , mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant , comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc , que par ce seul caractère , nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente , ou une simple variété dans l'espèce ; voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur , au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine , & de deux lignes seulement à son extrémité , en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongant. La longueur de l'animal entier , depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue , étoit d'un pied cinq pouces dix lignes , ce qui ap-

proche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux mais d'un blanc plus sale que celui du pata représenté *planche VII. figure 2. du Tome VII de cette Edition in-12.* Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses & des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds & les mains sont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas de la *planche VII, fig. 2, Tome VII. de cette Edition in-12.*



I . LA GUENON À MUSEAU ALONGE
2 . LA GUENON COURONNÉE .

LA GUENON

A MUSEAU ALONGÉ (a).

Voyez Planche X, figure 1.

CETTE guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine & le ventre où elle est d'un cendré-clair; la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien; mais, indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, & sur-tout par la longueur de sa queue.

(a) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 187, planche XXIII.

LA GUENON COURONNÉE.

Voyez Planche X, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV*, in-4.^o, page 224, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appelloient le singe couronné, à cause du toupet en hériflon qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hériflés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, sont bruns à la racine, & d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, & remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins

grand au centre de la couronne, & forme comme un vuide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue & sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, & l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues & d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps & des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses & les jambes sont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le dessous du corps & le dedans des bras & des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains & les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras & noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite

partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, & ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues & des callosités sur les fesses ; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le *bonnet chinois*.

Longueur du corps mesuré en ligne	Pieds.	Pouces.	Lignes.
droite.	"	II	"
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	I	3	"
Longueur de la tête.	"	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.	"	I	3
Largeur des yeux	"	I	6
Distance entre les yeux.	"	"	4
Largeur des narines.	"	"	5
Longueur de l'oreille.	"	I	5
Largeur de l'oreille.	"	I	I
Hauteur du train de devant. . .	"	7	8
Hauteur du train de derrière. . .	"	8	"
Longueur du coude au poignet. : .	"	3	II

Longueur du poignet au bout des ongles.	"	2	5
Longueur du jarret au talon. . .	"	4	8
Longueur des plus grands ongles. .	"	"	2
Largeur de la main.	"	"	10
Longueur de la main.	"	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.	"	3	9
Longueur du pied.	"	3	11
Largeur du pied.	"	1	"
Longueur de la queue.	1	2	"
Son épaisseur à l'origine du tronçon.	"	"	9

La guenon que M. Pennant a décrite, sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL (a).

Voyez Planche XI.

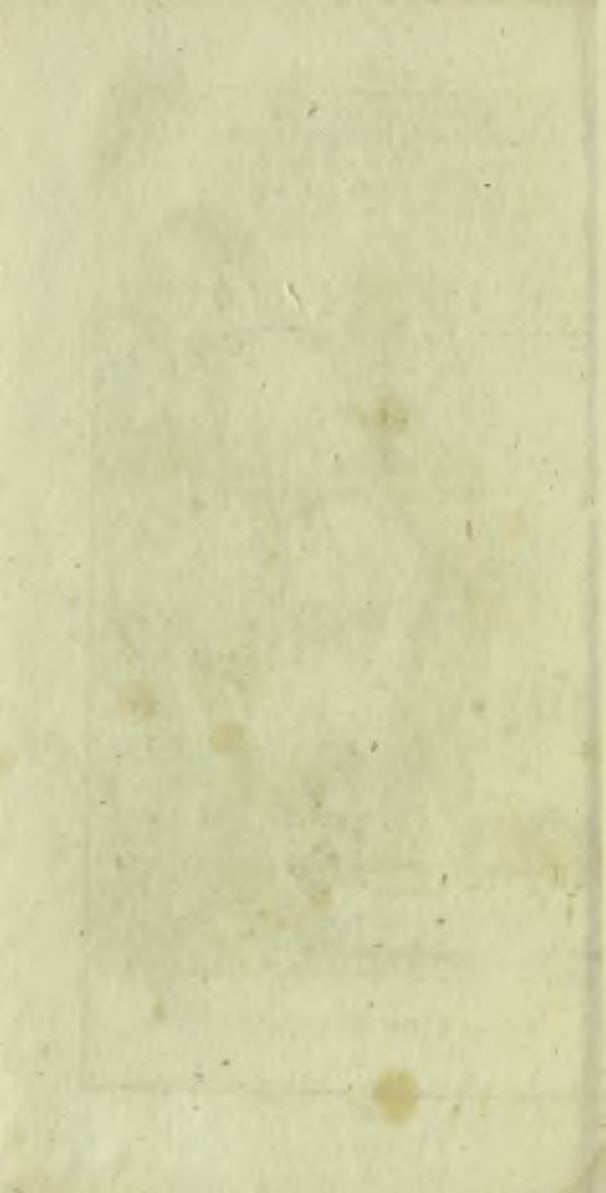
LE sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant & d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige & qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra*

(a) Full-bottom. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup.*
vol. I, page 197, planche *XXIV*.



LA GUENON À CAMAIL.



Leone & de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, & à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornemens, & qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite (b). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur & le peu de grosseur de sa queue, & sur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête & sur les jambes, bai-foncé sur le dos, & d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

(b) Bay-monkey. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 198.

LE BLANC-NEZ (a).

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté
 » à croire que la guenon que quelques voya-
 » geurs nomment *blanc-nez*, est la même que
 » celle qu'il a appelée *moustac* ; & il se fonde
 » sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on
 » voit à la Côte-d'or des singes que les Hol-
 » landois nomment *blanc-nez*, parce que c'est
 » la seule partie de leur corps qui soit de cette
 » couleur ; il ajoute qu'ils sont puans & fa-
 » rouches. Il se peut que ces singes soient les
 » mêmes que les moustacs de M. de Buffon,
 » quoique ceux-ci aient la moustache & non
 » le nez blanc ; mais il y en a une autre espèce
 » en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le
 » même nom que je lui donne. Son nez est
 » effectivement couvert d'un poil court, d'un

(a) Le blanc-nez M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* page 126, planche XIX, B.

White-nose monkey, M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* page 190.

» blanc très-éclatant , tandis que le reste de
» sa face est d'un beau noir , ce qui rend fail-
» lante cette partie , & fait qu'elle frappe
» d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de
» cette espèce , dont je suis redevable à M.
» Butini , qui me l'a envoyée de Surinam , où
» elle avoit été apportée des côtes de Guinée.
» Ce n'est point celle dont parle Artus , car
» elle n'est ni puante ni farouche ; c'est au
» contraire le plus aimable animal que j'aie
» jamais vu. Il est extrêmement familier avec
» tout le monde , & on ne se lasse point de
» jouer avec lui , parce que jamais singe n'a
» joué de meilleure grace. Il ne déchire ni
» ne gâte jamais rien ; s'il mord , c'est en badi-
» nant , & de façon que la main la plus délicate
» n'en remporte aucune marque. Cependant il
» n'aime pas qu'on l'interrompe quand il
» mange , ou qu'on se moque de lui quand il
» a manqué ce qu'il médite de faire ; alors il
» se met en colère , mais sa colère dure peu ,
» & il ne garde point de rancune. Il marche
» sur quatre pieds , excepté quand il veut
» examiner quelque chose qu'il ne connoît pas ;
» alors il s'en approche en marchant sur ses
» deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est
» le même dont parle Barbot (b) , quand il dit
» qu'il y a en Guinée des singes qui ont la
» poitrine blanche , la barbe pointue de la

(b) Histoire générale des voyages , tome IV , page 239 ,
édition de Paris ; & page 330 , tome V , édition de Hol-
lande.

» même couleur, une tache blanche sur le
» bout du nez, & une raie noire autour du
» front. Il en apporta un de Bontri qui fut
» estimé vingt louis d'or, & je n'en suis pas
» surpris; sûrement je ne donnerois pas le
» mien pour ce prix. La description de Bar-
» bot lui convient fort, à l'exception de la
» couleur du corps qu'il dit être d'un gris-
» clair moucheté.

» La race de ces guenons doit être nom-
» breuse aux côtes de Guinée; au moins en
» voit-on beaucoup aux établissemens que les
» Hollandois y ont; mais quoique souvent
» ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Eu-
» rope, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne
» est peut-être la seule qui ait tenu bon contre
» le froid de notre climat, & jusqu'à présent
» elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté étonnante,
» & tous ses mouvemens sont si prestes, qu'il
» semble voler plutôt que sauter. Quand il est
» tranquille, son attitude favorite est de repo-
» ser & soutenir sa tête sur un de ses pieds de
» derrière, & alors on le diroit occupé de
» quelque profonde méditation. Quand on lui
» offre quelque chose de bon à manger, avant
» que de le goûter, il le roule avec ses mains
» comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

» Le blanc nez a des abajoues & des callo-
» sités sur les fesses; la longueur de son corps
» & de sa tête pris ensemble, est d'environ
» treize pouces, & celle de sa queue de vingt.

» La couleur de la partie supérieure de son
» corps & de sa queue, est un agréable mê-
» lange d'un vert couleur d'olive & de noir,
» mais où cependant le vert domine. Cette
» même couleur s'étend sur la partie extérieure
» des cuisses & des jambes, où plus elle ap-
» proche des pieds, plus elle devient noire.
» Les pieds sont sans poil & tout à fait noirs,
» de même que les ongles qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine & le
» ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en
» pointe, presque au - dessous des oreilles. Le
» dessous de la queue & la partie interne des
» jambes & des bras sont d'un gris noirâtre.
» Le front, le tour des yeux & des lèvres,
» des joues, en un mot toute la face est noire,
» à l'exception de la moitié inférieure du nez,
» remarquable par une tache blanche presque
» triangulaire qui en occupe toute la largeur,
» & qui se termine au-dessus de la lèvre en
» une espèce de pointe, aux deux côtés de
» laquelle sont posées les narines un peu obli-
» quement. Les oreilles sont sans poils &
» noirâtres; il en part une raie aussi noire qui
» entoure circulairement toute la partie supé-
» rieure de la tête, dont le poil est tant soit
» peu plus long que celui qui couvre le dos
» & forme une sorte d'aigrette. Une ligne de
» poils blancs, qui a son origine près de l'angle
» postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté
» au-dessous des oreilles & un peu plus loin,
» au milieu des poils noirs qui couvrent cette
» partie. La racine du nez & les yeux sont
» un peu enfoncés, ce qui fait paroître le
» museau alongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez

» est aussi fort plat dans toute sa longueur, ■
» sur-tout dans cette partie qui est blanche. Il
» n'y a point de poils autour des yeux, ni
» sur une partie des joues ; ceux qui couvrent
» le reste de la face sont fort courts. Les
» yeux sont bien fendus, la prunelle en est
» fort grande, & elle est entourée d'un cercle
» jaune assez large pour que le blanc reste
» caché sous les paupières. Les poils du men-
» ton sont plus longs que ceux des autres par-
» ties, & forme une barbe qui est sur-tout
» visible quand l'animal a ses abajoues rem-
» plies de manger. Il n'aime pas à l'avoir
» mouillée, & il a soin de l'effuyer, dès qu'il
» a bu, contre quelque corps sec. Je ne sau-
» rois dire si les femelles de cette espèce sont
» sujettes aux écoulemens périodiques ; je
» n'en ai pu appercevoir aucune marque dans
» celle que j'ai.»



LA GUENON A NEZ BLANC PROËMINENT

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Voyez Planche XII.

IL y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez* ; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laisser le nom de moustac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV*, in-4.^o

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle ; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la figure de cette guenon mâle, dont voici la description d'après sa dépouille conservée au cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui est tout blanc, est re-

marquable par sa forme & sa couleur ; il est large sans être aplati, & proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête ; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez & au dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune,

car

car la verge étoit petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroïssoit pas excéder la peau du ventre , & d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, sont deux espèces réellement distinctes , ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; & ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces , ou du moins deux variétés constantes & appartenant au mâle comme à la femelle.

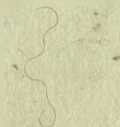
L E M O N A.

Voyez Planche XIII, figure 1.

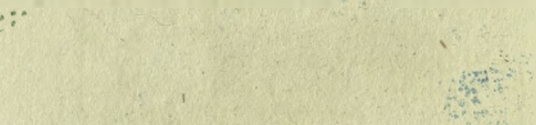
CET animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur & la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvemens & dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, & ce sont-là les caractères par lesquels il diffère de la *mone*; mais au reste il a comme elle des abajoues, & des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez plat & large; les yeux sont enfoncés & l'iris en est orangé; la bouche & les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils grisâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles lesquelles sont assez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu & en forme de croissant. Le sommet de la tête & le der-



MONA, 2. LE ROJOWAY OU LA PALATINE.



2



rière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes sont noires, & cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps & du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anús. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté: les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive & semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'est le même animal auquel Linnéus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (a), & encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (b); mais ils se

(a) M. Schreber, *hist. nat. des quadrup. volume I*, page 115, planche XV.

(b) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I*, page 186.

sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE R O L O W A Y

O U

LA PALATINE (a):

Voyez planche XIII, figure 2.

» **L**A guenon qui est représentée dans la
 » planche XIII (b), dit M. Allamand, n'a point
 » encore été décrite : elle est actuellement
 » vivante à Amsterdam, chez le sieur Berg-
 » meyer, dont la maison est connue, non-
 » seulement de tous les habitans de cette
 » grande ville, mais encore de tous les étran-
 » gers qui y arrivent ; & cela, parce qu'on
 » voit toujours chez lui plusieurs animaux
 » rares qu'il fait venir à grands frais des pays
 » les plus éloignés. Cette guenon lui a été
 » envoyée des côtes de Guinée, sous le nom
 » de *roloway* que j'ai cru devoir lui conserver.
 » C'est un fort joli animal, doux & caressant
 » pour son maître ; mais il se défie de ceux

(a) La Palatine. M. Schreber, volume I, page 114, planche XXV. Palatine Monkey, M. Pennant, volume I, page 185.

(b) Voyez le volume XV, in-4°. de cet ouvrage, édition de Hollande.

» qu'il ne connoît pas, & il se met en posture
» de défense quand ils veulent s'en approcher
» ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue
» jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un
» pied & demi. Le poil qui couvre son dos est
» d'un brun très-foncé & presque noir; celui
» qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes
» & la tête, est terminé par une pointe blan-
» châtre, ce qui le fait paroître d'un gris
» obscur. Les poils qui couvrent la poitrine,
» le ventre, le contour des fesses & la partie
» intérieure des bras & des cuisses, sont blancs;
» mais on assure que cette couleur ne leur est
» pas naturelle, & qu'en Guinée ils sont d'une
» belle couleur orangée qui se perd en Europe
» & se change en blanc, soit par l'influence
» du climat, soit par la qualité de la nourri-
» ture. Quand cette guenon est arrivée à
» Amsterdam, elle conservoit encore quelques
» restes de cette couleur orangée, qui se sont
» dissipés peu-à-peu. Le sieur Bergmeyer en
» a reçu une seconde depuis quelques mois,
» dont la partie interne des cuisses est entiè-
» rement jaune : si elle reste en vie, nous
» saurons avec plus de certitude ce qu'il faut
» penser de ce changement de couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de forme
» presque triangulaire; leurs yeux sont assez
» grands & bien fendus; leurs oreilles sont
» sans poil & peu éminentes. Un cercle de
» poils blanchâtres leur environne le sommet
» de la tête; leur cou, ou plutôt le contour
» de la face, est aussi recouvert d'une raie
» de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux

» oreilles. Elles ont au menton une barbe de
 » la même couleur, longue de trois ou quatre
 » pouces, qui se termine en deux pointes,
 » & qui contraste singulièrement avec le poil
 » de la face. Quand elles sont dans une situa-
 » tion où cette barbe repose sur la poitrine,
 » & se confond avec ses poils, on la prendroit
 » pour la continuation de ceux qui forment
 » le collier; & alors ces animaux vus à une
 » certaine distance, paroissent avoir autour
 » du cou une *palatine*, semblable à celles que
 » les dames portent en hiver, & même je
 » leur en ai d'abord donné le nom qui se
 » trouve encore seul sur la planche qui a été
 » gravée, & dans la table des articles de ce
 » volume, qui a été imprimée avant que je
 » fusse celui qu'elles portent en Guinée. Leur
 » queue égale, pour la longueur, celle de
 » leur corps, & les poils qui la recouvrent
 » m'ont paru plus longs & plus touffus que
 » dans la plupart des autres espèces. Leurs
 » fesses sont nues & calleuses. J'ignore si elles
 » sont sujettes aux écoulemens périodiques.

» Jonston a donné dans la *planche LXXI* de son
 » Histoire des quadrupèdes, la figure d'un
 » singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*,
 » qui paroît avoir quelque rapport à notre
 » roloway. Je croirois même que c'est le même
 » animal qu'il a voulu représenter, si la figure
 » qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise
 » copie d'une figure plus mauvaise encore du
 » guariba, publiée par Marcgrave.»

L A G U E N O N

A F A C E P O U R P R E (a).

Voyez Planche XIV, figure 1.

CETTE guenon est remarquable par sa face & ses mains qui sont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir, la queue est très-longue & se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois où elle se nourrit de fruits & de bourgeons; lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches est assez rare.

(a) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 184, planche xxx.*



1. LA GUENON À FACE POURPRE.

2. LA GUENON À CRINIERE.



LA GUENON

A CRINIÈRE.

Voyez Planche XIV, figure 2.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue , & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le Duc de Bouillon , & elle paroissoit non-seulement adulte , mais âgée. Nous en donnons ici la figure dessinée d'après l'animal vivant ; c'étoit un mâle & il étoit assez privé ; il vivoit encore en 1775 , à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue , & dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes , qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue & toute noire ; tout le poil du corps & des jambes est de cette même couleur , & quoique long & luisant , il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face , & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux , est mêlée de poils gris , & dans son milieu elle est composée

de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête , & passe devant les oreilles , en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun-foncé ; le nez plat ; & les narines larges & écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez , de la bouche & de la mâchoire supérieure , mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par tout , avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité , & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil , ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils , à l'exception des doigts qui sont nus , de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités , & cachées par la crinière , en sorte qu'on ne les apperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie , sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso , il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis , qui ont une crinière comme le lion , & qui vont par nombreuses compagnies.

 LA GUENON NÈGRE (a).

CETTE guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, & présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large & applati; les narines sont longues & évasées; la bouche grande & les lèvres épaisses; les oreilles larges & sans rebord saillant; le menton & les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair sur les cuisses & sur les jambes, clair-semé & jaunâtre sur la poitrine & sur le ventre. Les ongles sont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds & aplatis. La queue est aussi longue que le corps, & le poil qui la garnit est de même

(a) Le singe-nègre. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 131, planche XXII, B.

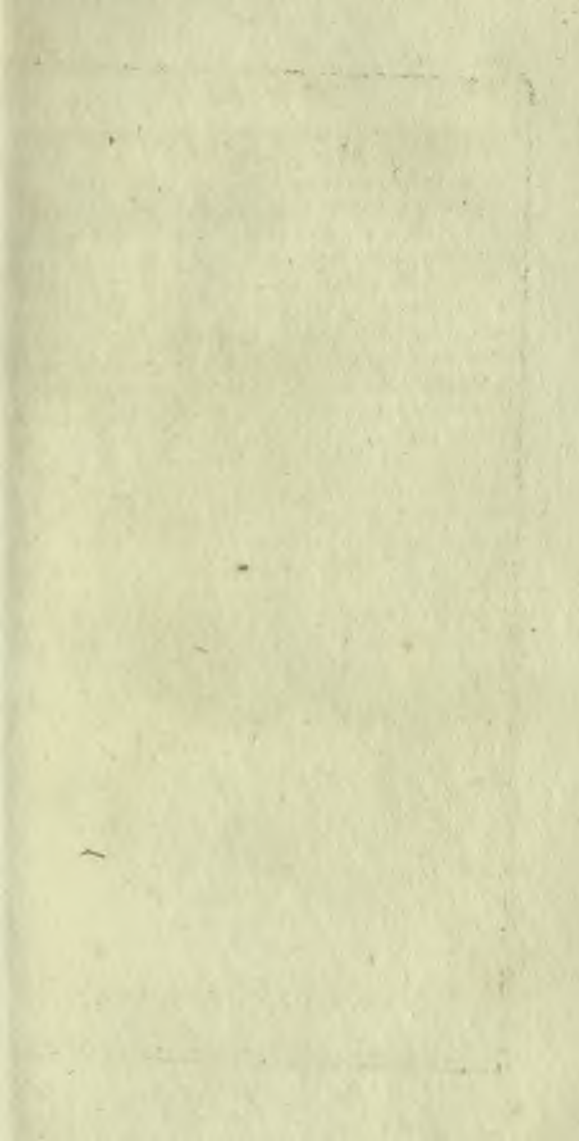
Simiolus ceylonicus. Séba I, tab. XLVIII, fig. 3.

Klein. Quadrup. page 88.

Middle-sized black monkey. *Edwards, glan. 3, page 221, tab. cccxi.*

Negro monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 191.

couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un lagouin, & n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert, Séba, Edwards & d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.





LE DOUC VU PAR LE DOS .

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU DOUC.

Voyez Planche XV.

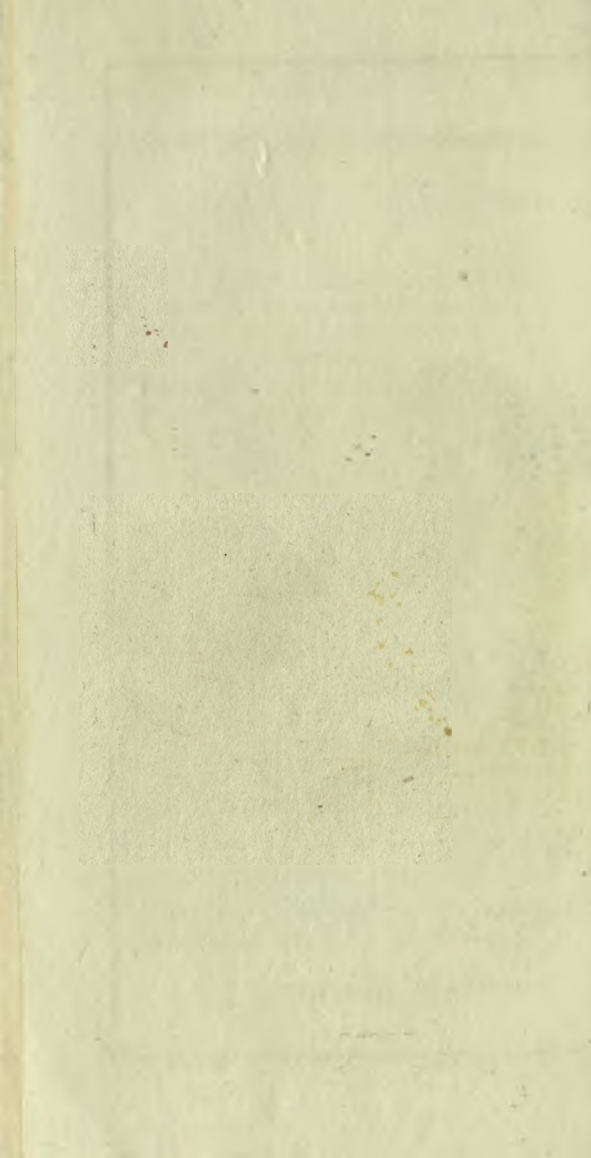
Nous donnons ici la figure du douc vu par-derrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue par-devant, *volume XIV*, in-4°. , *planche LXI*. Cet animal est si singulièrement habillé, que nous avons cru devoir le représenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'historique à ajouter à ce que nous en avons dit.

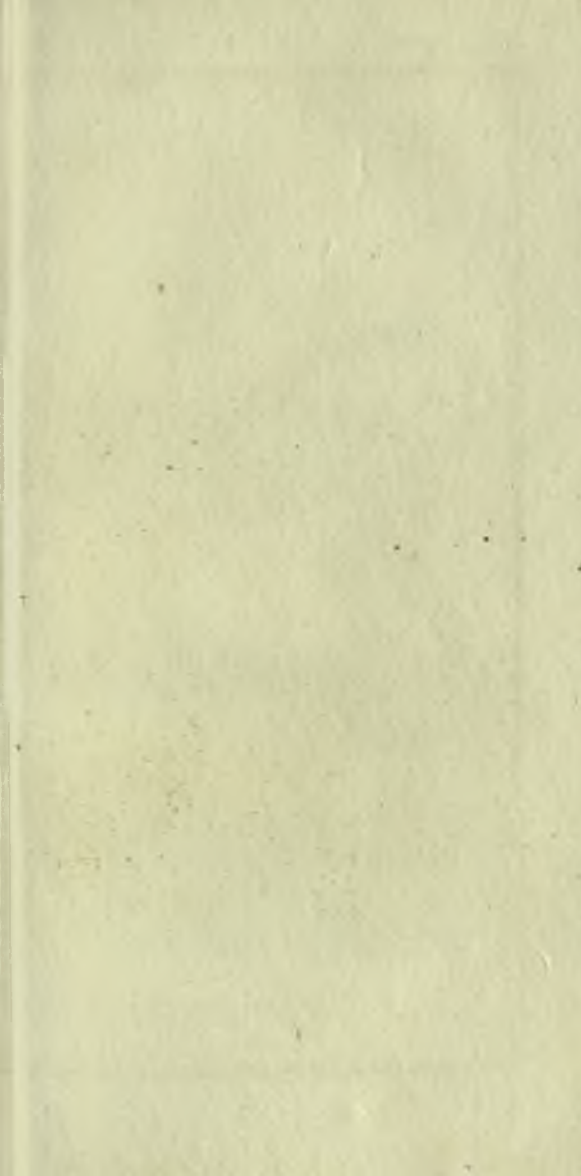
FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (*pl. XVI*) la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner pour qu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III*, in-4°. , *planches VI & VII*. Nous eussions bien désiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.



FOETUS DE GUENON.







L'ALOUATTE.





LE HURLEUR.



Fig. 2.



Fig. 1.



Fig. 5.



Fig. 3.



Fig. 4.



POCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUAT

S A P A J O U S.

ADDITION A L'ARTICLE
DE L'ALOUATTE.

Voyez Planches XVII, XVIII & XIX.

L'ON trouvera ici (*pl. XVII*) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne singe rouge : on le désigne aussi assez communément ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; & nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyanne, & nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge est au contraire très rare au Brésil, & très commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est

fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves & clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, & il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses & plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; & entre les incisives & les canines supérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts, relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a
que

que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, & nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce Sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, & cette couleur domine sur la barbe, sur la tête & sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, & n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres Sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci: au reste, cette queue dont la peau est très brune, est couverte en-dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, & la chair n'en est pas absolument

mauvaise à manger, quoique toujours très dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve & dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés & presque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos & prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste & morne, & ne font point ces gentilleses qu'on nomme communément des singeries; ils portent ordinairement la tête basse & ne se remuent qu'avec lenteur & nonchalance; ils s'accrochent très souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur & influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux

heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier ; & ce cri qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement & pendant long-temps l'air qu'ils rendent ensuite peu-à-peu, & ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme ; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent ; l'air poussé des poulmons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais & finueux, se rétrécissant & s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée & à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. » Les alouattes habitent les forêts humides qui sont près des » eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes » savannes noyées, & jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guyanne. Ils vont » en petit nombre, souvent par couples & » quelquefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est » bien capable d'inspirer de la terreur ; il » semble que les forêts retentissent des hur-

» lemens de toutes les bêtes féroces rassem-
 » blées. C'est ordinairement le matin & le
 » soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent
 » aussi dans le cours de la journée, & quel-
 » quefois pendant la nuit. Ce râlement est
 » si fort & si varié, que l'on juge souvent
 » qu'il est produit par plusieurs de ces ani-
 » maux, & l'on est surpris de n'en trouver
 » que deux ou trois, & quelquefois de n'en
 » voir qu'un seul. L'alouatte vit rarement
 » long-temps en captivité. Le mâle est plus
 » gros que la femelle; celle-ci porte son
 » petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que ces
 » animaux; il faut leur tirer plusieurs coups
 » de fusil pour les achever, & tant qu'il leur
 » reste un peu de vie, & quelquefois même
 » après leur mort, ils demeurent accrochés
 » aux branches par les pieds & la queue.
 » Souvent le chasseur s'impatiente de perdre
 » son temps & ses munitions pour un aussi
 » mauvais gibier; car, malgré le témoignage
 » de quelques voyageurs, la chair n'en est
 » pas bonne; elle est presque toujours d'une
 » dureté excessive, aussi est-elle exclue de
 » toutes les tables: c'est uniquement le besoin
 » & la privation des autres mets, qui en font
 » manger aux habitans peu aisés & aux vo-
 » yageurs. »

J'ai dit, *volume XV, in-4^o, page 13*, que
 j'ignorois si les femelles ouarines étoient su-
 jettes à l'écoulement périodique, & que je
 présumois qu'il n'y avoit que les singes, les
 babouins & les guenons à fesses nues, qui
 fussent sujettes à cet écoulement. Cette pré-

somption étoit peut-être bien fondée , car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands & les petits sapajous & dans tous les sagouins , n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous & les sagouins vivent en troupes dans les forêts , qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement , & que lorsque l'on tue la mère , le petit tombant avec elle , se laisse prendre ; c'est même , selon lui , le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations , que la plupart de ces animaux , tels que l'alouatte , l'ouarine , le coaita , &c. ont une physionomie triste & mélancolique , & que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs , M. Camper , très savant anatomiste , qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux , & particulièrement dans les singes , a écrit au sujet de l'alouatte dans les termes suivans (*a*).

» J'ai trouvé dans le XV^{me}. volume de votre excellent ouvrage sur l'histoire naturelle , la description d'un os hyoïde , page 81 , n^o. 1444 , qui appartient à l'alouatte , & de près de huit pouces de circonférence , &c.

(*a*) Lettre écrite par M. Camper à de Buffon , datée de Klein-lankum , le 15 Novembre 1778.

» Mon ardeur pour disséquer cet animal
» fut d'autant plus animée, que vous me
» paroissiez beaucoup desirer de connoître la
» conformation singulière de cette partie (b).

» M. Vicq d'Azir eut la bonté de me faire
» voir deux os pareils, lorsque j'étois à Paris
» en 1777; le plus grand de ces os avoit un
» peu plus de huit pouces de circonférence...
» & je le dessinaï avec empressement.... Je
» vis bien que la caisse osseuse, quoique très
» mince, étoit la base de la langue; j'y dis-
» tinguai même les articulations qui avoient
» servi aux cornes de cet os; mais je ne
» comprenois rien de sa situation, ni de sa
» connexion avec les parties voisines...

» Curieux de connoître un animal si extraor-
» dinaire, je fis des recherches pour le trou-
» ver; mais personne, même dans toute la
» Hollande, ne possédoit ce singe, quoique
» nous soyons très à portée de l'avoir de
» Surinam & de nos autres colonies de la
» Guyanne, où il se trouve en très grand
» nombre; cependant je le trouvai à la fin,
» au mois d'octobre de cette année 1778, à
» Amsterdam, chez M. le docteur Clokner,
» naturaliste célèbre, dont vous connoîtrez
» le mérite par les additions que M. le pro-
» fesseur Allamand a ajoutées à l'édition Hol-
» landoise de votre ouvrage.

» Retourné en Frise à ma campagne, je
» me mis en devoir de satisfaire ma curiosité
» en disséquant l'organe de la voix de cet
» animal singulier..... & je vais, Monsieur,

(b) *Volume XV, in-4^e. page 82.*

» vous faire part de mes observations à ce
 » sujet, en vous envoyant la copie de mes
 » dessins anatomiques, afin de vous donner
 » avec plus de précision, une idée de la
 » structure de cette partie intéressante.

» L'animal avoit depuis l'occiput jusqu'à
 » l'origine de la queue, quinze pouces de
 » longueur, & douze pouces depuis la mâ-
 » choire inférieure, vers l'os pubis. La queue
 » étoit longue de vingt-deux pouces, y com-
 » pris la partie prenante qui l'étoit de dix.

Pieds. Pouches. Lignes.

» Largeur de la tête depuis l'occiput		
» jusqu'à l'extrémité du museau.	» 4	6
» Largeur de la mâchoire inférieure.	» 2	»
» Longueur de l'os du bras. . . .	» 6	»
» Longueur du cubitus.	» 5	6
» Longueur de la paume de la main.	» 1	6
» Longueur des doigts.	» 2	3
» Longueur des cuisses.	» 6	»
» Longueur des jambes.	» 6	»
» Longueur de la plante du pied. .	» 3	6
» Longueur des orteils.	» 1	6

» La couleur du poil & la forme de toutes
 » les parties du corps & des membres, étoient
 » comme vous les avez décrites dans votre
 » *XVe. volume.*

» Les dents incisives sont très petites, ainsi
 » que les canines, & le museau est assez court.

» Les quatre premières figures (c) repré-
 » sentent l'organe de cet alouate; la cinquiè-

(c) Voyez la *planche XIX.*

» me, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr m'a
» fait présent.

» La première & la seconde donnent les
» glandes & les muscles du cou, la tête étant
» couchée sur la table. Toutes ces parties
» sont de grandeur naturelle.

» Dans la troisième & la quatrième figure,
» on voit l'organe de la voix en profil, &
» détaché du cou. J'ai donné, autant que je
» l'ai pu, les mêmes caractères aux parties
» analogues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure première.* A, B, C est la base de
» l'os de la langue, couverte par les muscles
» milloïdiens qui ne paroissent presque pas,
» à cause de leur délicatesse & de la trans-
» parence qu'ils avoient acquise dans l'esprit-
» de-vin dans lequel l'animal avoit été con-
» servé.

» I, G, H, les deux branches de la mâ-
» choire inférieure couvertes par les massé-
» tères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien ; E, le cricoï-
» dien ; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes sub-
» maxillaires très considérables, & unies par-
» devant en K.

» O, P, M, & O 4, les sternomastoïdiens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi*
» *colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens : N, O, les
» sterno-hyoïdiens.

» *Figure 2*, A, B, C, D, E, F, G, I,
» N, O, Q, R, comme dans la première
» figure.

» S, T, thyrio-hyoïdiens, dont l'insertion

» est

» est dans l'échancrure de la base de l'os hyoï-
» dien B, Θ, Ω, *figure 5.*

» T, O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre
» partie monte de W en V. L'intervalle entre
» B, C, D, dépend de ce que la tête fut
» relevée en haut sur la table. Dès que la tête
» forme un angle droit avec le cou, l'émi-
» nence du cartilage thyroïdien s'applique à
» l'échancrure de la base de l'os hyoïde,
» comme on le verra dans la 3e. *figure.*

» *Figure 3, A, B, C, D, E, F, G, comme*
» dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.
» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuse de la corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

» a, B, stylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, busto-glosse.

» Γ, Ω, u, cétrato glosse.

» Δ, f, u, e, stylo-glosse; G, e, b, d,
» génio-glosse; b, c, d, génio-hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en n avec
» celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œsophage.

» y, x, langue dont le bord est ondoyé
» par les dents qui y ont imprimé leurs
» vestiges.

» q, r, l'épiglotte : r le petit cartilage
» entre cette partie & la pointe de l'aryté-
» noïdien f, t.

» *Figure 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p,*
» K, K, E, Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans
» la *figure 3.* On y voit le cartilage thyroïdien

» & cricoïdien plus clairement, & l'articula-
 » tion en K ; aussi tout l'os de la langue avec
 » la corne Δ , & celle du cartilage thyroïdien
 » p, entoure avec la corne, du côté opposé,
 » presque tout l'œsophage : il y manque encore
 » les bouts que j'avois malheureusement cou-
 » pés, ne m'attendant pas à des extrémités si
 » longues.

» *Figure 5.* Celle-ci représente la base de
 » l'os hyoïde que m'a donné M. Vicq d'Azyr,
 » placé comme dans les figures 1 & 2.

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit
 » sur ses bords les muscles sternohyoïdiens.

» Ω & Ψ , les cavités qui ont reçu les têtes
 » des cordes de l'os hyoïde.

» Ω , Ξ , Ψ , Φ , la base de l'os qui reçoit
 » les muscles & l'attache de la langue.

» Ω , Θ , B, Ψ , Π , c, les échancrures laté-
 » rales.

» B & C, deux pointes osseuses entre les-
 » quelles est la véritable base Ω , Φ , Ψ , il y
 » a une grande ouverture, dans laquelle l'air
 » poussé des poumons tombe, après avoir
 » passé la fente de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte,
 » entre donc dans la caisse osseuse augmentée
 » par la partie membraneuse qui se trouve
 » entre le cartilage thyroïdien & cet os b,
 » c, d, *figure 1re.* ; après quoi elle retourne
 » par une ouverture très considérable dans
 » le creux formé par l'épiglotte, qui est sous
 » la racine de l'épiglotte, & les cartilages
 » arythénoïdiens au-dessus de la fente. Cette
 » même voix passe en troisième lieu par l'ou-

» verture q, r, f, *figure 3*, dans le fond de
» la bouche. L'organe forme donc une espèce
» de flûte dont les chasseurs se servent pour
» rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la base
» de l'os hyoïde étoit aussi creuse, mais beau-
» coup moins ; la poche membraneuse, au
» contraire, est très considérable dans ces
» animaux, & forme un boursoufflement au
» cou quand ils crient. La racine de l'épiglotte
» est perforée dans ceux-ci comme dans le
» pithèque. Dans les orangs-outangs, l'os
» hyoïde est semblable au nôtre ; ils ont cepen-
» dant deux poches membraneuses d'une gran-
» deur considérable qui descendent quelque-
» fois sur l'os de la poitrine, sur les os du
» bras, jusque vers le dos au dessus des omo-
» plates ; chaque poche a alors son orifice
» distinct au-dessus de la fente de la glotte.
» La modulation de la voix est donc impossi-
» ble dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire,
» c'est l'organe de la voix dans le renne, qui
» est en tout conforme à celui des babouins,
» comme je l'ai déjà indiqué dans mes obser-
» vations sur le renne, *Volume XV*, in-4°. de
» votre Histoire Naturelle, édition de Hol-
» lande, page 53.

» Comme l'alouatte que j'ai disséqué avoit
» déjà changé ses dents, il paroît avoir acquis
» sa grandeur naturelle ; mais en comparant
» le grand os du cabinet du Roi, & celui qui
» est dans le cabinet de M. Vicq-d'Azir, dont
» l'orifice est simple & sans les éminences
» pointues B, C, *figure 5*, il paroît qu'il y

» a deux espèces d'alouattes , & que la seconde
» est très probablement près de deux fois plus
» grande que celle dont nous venons de
» donner la description : la grandeur de la
» caisse osseuse semble autoriser cette con-
» jecture. Le corps sera donc de deux pieds
» & demi , ce qui fait pour un tel animal
» déjà une taille gigantesque , sur-tout lors-
» qu'il se tient debout sur ses deux jambes
» postérieures , longues aussi de deux pieds &
» demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste ; car il y a des alouattes & des ouari-
niés qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont
debout ; & il est à desirer que ce célèbre ana-
tomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes
les observations qu'il a faites sur les organes
de la voix & de l'ouïe , & sur la conformation
de plusieurs autres parties intérieures de diffé-
rens animaux.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. VOSMAER dit, *page 5* de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne par-tout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*, je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant sur leurs deux pieds, ressembloit le plus à l'homme ; & ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques ; savoir, les singes, les babouins, les gue nons, les sapajous & les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, & les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, » qui ait pris la peine de bien représenter le » coaita, *Volume XV, in-4.º, planche 1.* Cepen- » dant en le comparant avec la figure qu'il en » donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il est un » peu trop maigre, que la face est trop fail- » lante, & que le dessinateur a trop allongé le

» museau.» La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature; ainsi, la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop alongé: en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *gouatto*, dont M. Vosmaër donne la description étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre *coaita*, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, *page* 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, » dit-il, assurer M. de Buffon, que le *diana* n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant.» Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linneus, soit l'exquima de Marcgrave: & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous & des *coaita*, qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le *diana* n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du *coaita* par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, & non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien

trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, & que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, & ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, &c. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, & il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste & mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher: lorsqu'on le touche alors, il regarde en jettant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime,

il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, & se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, & descendent à terre pour les mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, & leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne & préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins & le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles & blancs. Ils sont aussi très-déliçats & supportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid; c'est probablement par cette raison & par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description & la figure, étoit maigre & avoit le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouattes ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides : qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé & qu'il crie, les chasseurs

doivent se retirer , à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens , que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches , auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entr'eux. Ils vivent & se nourrissent comme les alouattes ou grands sapajous rouges ; ils s'apprivoient aisément , mais ils sont toujours mornes & tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre , ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (a).

(a) Note communiquée par M. de la Borde , Médecin du Roi à Cayenne.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

O N trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire & la description, *volume XV, in-4.º, page 37, planche IV.* Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins; ainsi, cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, & je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur & siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque*, & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment

mikou ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits & les plus plaisans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant des fais. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, & qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, & dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouatte, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac & dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort & monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, & secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits & de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face, & le corps avec leur urine. Ils sont mal-propres, lascifs & indécens; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils

brisent, bouleversent & déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher & saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

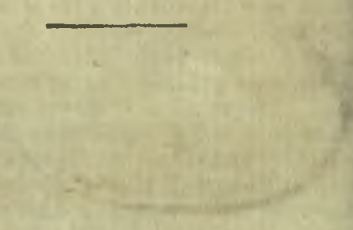
Comme ce sapajou s'appelle à la Guyanne *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a » quatre ou cinq espèces, & qu'ils sont très- » communs à Cayenne ; que de tous les ani- » maux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maisons ; qu'on en » voit fréquemment dans les grands bois, sur- » tout le long des rivières ; qu'ils vont tou- » jours par troupes nombreuses de plus de » trente, & qu'ils sont farouches dans les bois, » & très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On » remarque aussi qu'ils sont naturellement » curieux ; on peut les garder sans les con- » traindre ni les attacher. Ils vont par-tout & » reviennent d'eux-mêmes ; mais il est vrai » qu'ils sont incommodes, parce qu'ils déran- » gent toutes les petites choses qu'ils peuvent » déplacer. Il y en a qui suivent leur maître » par-tout. Les Indiens qui sont très-froids » & très-indifférens sur toutes choses, aiment » néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent » souvent leurs canots pour les regarder faire » des cabrioles singulières, & sauter de bran- » ches en branches ; ils sont doux & badins » dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins » cinq espèces dans la Guyanne, qui ne paroîs- » sent différer que par des variétés assez légè- » res ; cependant elles ne se mêlent point » ensemble. En peu de temps ils parcourent

» une forêt sur la cime des arbres; ils vont
» constamment dormir sur certaines espèces
» de palmiers, ou sur les comberouses, espèce
» de roseau très-gros. On en mange la chair à
» Cayenne, »

LE SAJOU NÈGRE.

Voyez Planche XX, figure 1.

Aux différens sapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la description & les figures sous les noms de sajou brun, volume XV, in. 4.^o, (planche IV); sajou gris (planche V); saï (planche VIII); saï à gorge blanche, (planche IX), & saï miri (planche X), nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre dont nous donnons ici la figure, & qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.





LE SAJOU NEGRE. 2. LE SAJOU CORNU.

LE SAJOU CORNU (a).

Voyez Planche XX, figure 2.

CET animal dont nous donnons ici la figure est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, & qui ont seize lignes de longueur, & sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, & son museau épais & couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, & la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun & de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou & le dos une raie brune qui

(a) *Simia fatuellus*. Linn. *sys.* 42.

Horned monkey. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.*

Page 206.

Le sapajou cornu. M. Brisson, *quadrup.* 138.

Le sapajou cornu. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.*

Page 145.

se prolonge jusqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre ; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou & sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre ; celui du front, des joues & des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes & dénuées de poil ; celui du dessus des pieds & des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, & tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV*, in-4.^o, est celui qui a le plus rapport avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras & le dessous du corps.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES observateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommé saïmiris, vivent en troupes nombreuses, & que quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

S A G O U I N S.

L' Y A R Q U É ,

E S P E C E D E S A K I.

Voyez Planche XXI, figure 1.

Nous donnons ici la figure d'un faki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du faki représenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume in-4.^o, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur distribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée faki, & c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a » les côtés de la face blancs, le poil noir, » long d'environ quatre pouces, la queue » touffue comme celle du renard, longue



I. LE YARQUÉ ESPECE DE SAKI.

SAGOUIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

» d'environ un pied & demi , avec laquelle il
» ne s'accroche pas. Il est assez rare & se tient
» dans les broussailles. Ces animaux vont en
» troupes de sept à huit & jusqu'à douze. Ils
» se nourrissent de goyaves , & de mouches à
» miel dont ils détruisent les ruches , & man-
» gent aussi de toutes les graines dont nous
» faisons usage. Ils ne font qu'un petit que la
» mere porte sur le dos. » Ils sifflent comme
les sapajous , & vont en troupes. On a remar-
qué des variétés dans la couleur des différens
individus de cette espèce.

LE SAGOUIN,
VULGAIREMENT APPELÉ
SINGE DE NUIT.

Voyez Planche XXI, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, & que l'on appelle à Cayenne, *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description & la figure, volume XV, in-4.^o, page 88 & planche XII, par quelques caractères, & particulièrement par la distribution & la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'yarqué.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, &, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par sa longue queue touffue.

Pieds, Pouces, Lignes.

Longueur du corps, du bout du nez

à l'origine de la queue. " 10 5

Longueur du tronçon de la queue. " 11 3

Et avec le poil. " 12 7

La tête est petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps & les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres fakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison & la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre & les faces intérieures des jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui est grosse & fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière & de devant sont brunâtres, & couverts de poils noirs.

Pieds, Pouces, Lignes.

Longueur des poils qui couvrent la

tête. " 1 6

Longueur des poils qui sont sur le

dos & sur les côtes. " 3 "

Longueur des poils du ventre. " 1 3

Longueur des poils de la queue. " 2 3

LE TAMARIN NÈGRE.

Voyez Planche XXII, figure 1.

Nous donnons ici la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII, volume XV, in 4.^o*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule & même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, & qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne sont ordinairement qu'un petit que la mère porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, & ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, & néanmoins



TAMARIN NEGRE. 2. LE PETIT MAKI GRIS.

ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, & mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules & sur la tête des personnes qu'ils connoissent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même-temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Voyez Planche XXIII, figure 1.

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure, étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles; ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon*. Il ne différoit du



1 Le Grand Mongous .

2 Espece de Maki

du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux , & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que dans le mongous de la *planche XXVI*, *volume XIII*, in-4.^o, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes & séparées.

LE MOCCOCO.

LES moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers , & paroissent plus sensibles ; ils ont , comme les singes , beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très doux & même caressans ; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière , c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseient , disent ils , & ils étendent les bras en regardant ce astre ; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières , car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline » J'en ai nourri un , dit M. de Mannoncourt » pendant long-temps à Cayenne , où il avoit » été apporté par un vaisseau venant de » Moluques : ce qui me détermina à en faire » l'emplette , ce fut sa constance à ne pas » changer de situation devant le soleil. Il » étoit sur la dunette du vaisseau , & je le » vis pendant une heure , toujours étendant » les bras vers le soleil , & l'on m'assura » qu'ils avoient tous cette même habitude » dans les Indes orientales »

Il me paroît que cette habitude , observée par M. de Mannoncourt , vient de ce que ces animaux sont très frileux. Le mongous que

j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenoit toujours assis très près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer de plus près; ainsi, je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

Voyez Planche XXII, figure 2.

CE joli petit animal a été apporté de Madagascar, par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue est très longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ses attitudes & la légèreté de ses mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, & quatre sous le ventre; tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre & de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds. Ponces. Lignes.		
Longueur de cet animal mesuré en			
ligne droite.	»	10	3
Suivant la courbure du corps. . .	1	2	»

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête , depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	"	2	5

La tête est fort large au front & fort pointue au museau , ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit & ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & saillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur.	"	"	9
Largeur.	"	"	7

Elles sont différentes de celles des autres makis , qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en-bas & arrondies au bout ; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux , des oreilles , & les côtés des joues sont d'un cendré clair , ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	"	1	4
Les doigts en sont minces & alongés ; les deux du milieu qui sont les plus grands ont.	"	1	"
Les deux autres qui sont les plus courts n'ont que.	"	"	4
Le pouce a	"	"	5 $\frac{1}{2}$
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.	"	2	8
Le second doigt externe , qui est le le plus grand , a	"	"	9
Le pouce , qui est large & plat.	"	"	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince & crochu; les autres ont l'ongle plat & alongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPECE DE MAKI.

Voyez *Planche XXIII, figure 2.*

JE crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître son corps large & gros. La tête est large, assez petite & courte; il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux sont très gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très élevé comme dans le moccoco, *volume XIII, in-4°. , planche xxii.* La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux

pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux & une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand & assez gros, avec un ongle large, mince & plat; ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras & des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses & une partie des jambes: un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras & des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

1



2



1 Le Loris du Bengale

2 Tête et Dent du Loris

LE LORIS DE BENGALÉ

Voyez Planche XXIV, figure 1.

Nous donnons ici sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné l'histoire, la description & la figure (*volume XV*, in-4°.). Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée (*planche VI*) sous le nom de *pareseux pentadactyle du Bengale*: il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. » On peut » suffisamment juger de la grandeur de cet » animal, si je dis que sa longueur depuis le » sommet de la tête jusqu'à l'anús, est de » treize pouces. La figure qu'on en donne » ici, & qui est très exacte, montre quelle » est la conformation de tout le corps. Il a » la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles » sont fort minces, ovales & droites, mais » presque entièrement cachées sous le poil » laineux, & en dedans aussi velues. Les » yeux sont placés sur le devant du front, » immédiatement au-dessus du nez & tout » proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement » orbiculaires & fort gros à proportion du » corps; leur couleur est le brun obscur. La » prunelle étoit fort petite de jour, quand

» on éveilleoit l'animal , mais elle grossissoit
» par degrés à un point considérable. Lorsqu'il
» s'éveilleoit le soir , & qu'on apportoit la chan-
» delle , on voyoit également cette prunelle
» s'étendre & occuper à peu-près toute la
» rondeur de l'œil. Le nez est petit , aplati en
» devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du
» museau quatre dents incisives , étroites &
» plates , suivies des deux côtés d'une plus
» grande , & enfin deux grosses dents canines.
» Après la dent canine viennent de chaque
» côté encore deux dents rondes & pointues ,
» faisant ainsi en tout douze dents. Du reste ,
» pour autant que j'ai pu voir dans le museau ,
» il y a de chaque côté deux ou trois mâ-
» chelières. La mâchoire supérieure n'a au-
» devant , dans le milieu , que deux petites
» dents écartées ; un peu plus loin , deux
» petites dents canines , une de chaque côté ,
» encore deux dents plus petites & deux ou
» trois mâchelières , ce qui fait en tout huit
» dents , sans compter les mâchelières. La
» langue est passablement épaisse & longue ,
» arrondie au devant & rude.

» Le poil est assez long , fin & laineux ,
» mais rude au toucher. Sa couleur est en
» général le gris ou cendré jaunâtre clair , un
» peu plus roux sur les flancs & aux jambes.
» Autour des yeux & des oreilles , la cou-
» leur est aussi un peu plus foncée , & depuis
» la tête tout le long du dos règne une raie
» brune.

» Cet animal a une apparence de queue
» d'environ deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au
» nombre de cinq ; le pouce est plus gros que
» les autres doigts dont celui du milieu est
» le plus long ; les ongles sont comme ceux
» de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière sont con-
» formés de même, à l'exception que dans
» ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort
» long, & se termine en pointe aigüe. Les
» doigts me paroissent tous avoir trois arti-
» culations ; ils sont tant soit peu velus en
» dessus, mais sans poil en dessous, & garnis
» d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant est d'en-
» viron six pouces, & celle des pieds de der-
» rière, d'environ huit pouces. Il m'a paru
» être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par
la description de M. Vosmaër, il me paroît
que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le
paresseux de Bengale, approche plus de l'es-
pèce du loris, que de celle d'aucun autre
animal, & que ces deux loris se trouvant
également dans l'ancien continent, on ne doit
pas les dénommer par le nom de paresseux,
ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent
ce nom de paresseux, & qu'on ne trouve
qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui
n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard
quelques objections auxquelles je vais répondre.
Il dit, *page 7*, « M. de Buffon nie que l'animal
» qu'on nomme proprement paresseux, se
» trouve dans l'ancien monde, en quoi il se
» trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun ani-

mal qu'on nomme proprement paresseux ; j'ai seulement dit que l'unau & l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de paresseux, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, & je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Séba donne deux
» paresseux de Ceylan, la mere avec son
» petit, qui à la figure paroissent être de l'es-
» pèce de l'unau que M. de Buffon prétend
» n'exister que dans le nouveau monde. J'ai
» moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus
» grand des deux ; savoir, la mere représentée
» dans Séba, *pl. xxxiv*, & l'on doit avouer
» qu'il n'y a guere de différence entre ce pares-
» seux que Séba dit être de Ceylan. La tête
» du premier me paroît seulement un peu plus
» arrondie & un peu plus remplie, ou moins
» enfoncée auprès du nez que dans le dernier.
» Je conviens qu'il est étonnant de voir tant
» de ressemblance entre deux animaux de
» contrées aussi éloignées que l'Asie & l'Amé-
» rique. . . . L'on peut objecter à cela, comme
» M. de Buffon semble l'insinuer, que ce
» paresseux peut avoir été transporté de l'A-
» mérique en Asie ; c'est ce qui n'est nulle-
» ment croyable. . . . Valentin dit que ce
» paresseux se trouve aux Indes orientales, &
» Séba, qu'il l'a reçu de Ceylan. . . . Laissons
» au temps à découvrir si le paresseux de
» Séba, qui ressemble si bien à celui des Indes
» occidentales, se trouve réellement aussi dans
» l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela ; c'est-à-dire , que l'unau & laï d'Amérique ne se sont point trouvés , & ne se trouveront pas à Ceylan , à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau , & je l'ai remarqué très-précisément , puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba , comme on peut le voir dans la note , *volume XIII*, in-4.^o, *page 34*. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba , la mere & le petit , ne soient en effet des unaux d'Amérique ; mais il est également certain que l'espèce. n'en existe pas à Ceylan , ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent , & que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste , cette assertion n'est point fondée sur des suppositions idéales , comme le dit M. Vosmaër , *page 7* , puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait , le plus général , le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi ; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau , & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples , qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement & sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale , puisque rien n'est plus opposé à une supposition . qu'une vérité acquise & confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que ,

philosophiquement parlant , il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions ; mais jusqu'au présent l'on n'en connoît aucune , & le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër , n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique , c'est-à-dire , ni de l'unau ni de l'ai , dont les pieds & les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est , je le répète , d'une espèce voisine de celle du loris , dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau & de l'ai d'Amérique , & sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie , suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes & même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même , *page 10* , qu'au premier coup-d'œil ; son paresseux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris , & quand même il en différerait beaucoup plus , il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale , n'est ni un unau ni un ai , & que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique , ne font rien contre le fait , & il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux , qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat ; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent , aussi lourd & aussi paresseux que les paresseux d'Amé-

rique; mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, &c. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles & les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment & se nourrissent de même, &c. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *dydactyle* de Séba qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, & que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, & c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaer a faites sur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale.

» Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25
» Juin 1768. La curiosité de l'observer
» de près m'engagea, malgré son odeur désa-
» gréable, à le prendre dans ma chambre.
» Il dormoit tout le jour & jusque vers le
» soir, & se trouvant ici en été, il ne s'éveil-
» loit qu'à huit heures & demie du soir. En-
» fermé dans une cage de forme carrée ob-
» longue, garnie d'un treillis de fer, il dor-
» moit constamment assis sur son derrière tout
» auprès du treillis, la tête penchée en avant

» entre les pattes antérieures repliées contre
» le ventre. Dans cette attitude, il se tenoit
» toujours en dormant très fortement attaché
» au treillis par les deux pattes de derrière,
» & souvent encore par une des pattes anté-
» rieures, ce qui me fait soupçonner que l'a-
» nimal d'ordinaire dort sur les arbres, & se
» tient attaché aux branches. Son mouvement,
» étant éveillé, étoit extrêmement lent, &
» toujours le même depuis le commencement
» jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre,
» il en empoignoit une par le haut avec les
» pattes antérieures, & ne la quittoit jamais
» qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi
» lentement & bien fermement une autre barre
» du treillis. Quand il rampoit à terre sur le
» foin, il se mouvoit avec la même lenteur,
» posant un pied après l'autre, comme s'il eût
» été perclus; & dans ce mouvement il n'é-
» levoit le corps que tant soit peu, & ne
» faisoit que se traîner en avant, de sorte
» que le plus souvent il y avoit à peine un
» doigt de distance entre son ventre & la
» terre. Envain le chassoit-on en poussant un
» bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas
» pour cela prise; si on le pouffoit trop rude-
» ment, il mordoit le bâton, & c'étoit là
» toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu-à-peu, comme
» quelqu'un dont on interromproit le som-
» meil, après avoir veillé long-temps. Son
» premier soin étoit de manger, car de jour
» les momens étoient trop précieux pour les
» ravir à son repos. Après s'être acquitté de
» cette fonction, assez vite encore pour un
» paresseux

» paresseux comme lui, il se débarrassoit du
 » soupé de la veille. Son urine avoit une
 » odeur forte, pénétrante & désagréable : sa
 » fiente ressembloit à de petites crottes de
 » brebis. Son aliment ordinaire, au rapport
 » du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à
 » bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, &
 » jamais on ne le voyoit boire.

» Persuadé que cet animal ne refuseroit pas
 » d'autre nourriture, je lui donnai une branche
 » de tilleul avec ses feuilles, mais il la rejeta.
 » Les fruits, tels que les poires & les cerises,
 » étoient plus de son goût; il mangeoit volon-
 » tiers du pain sec & du biscuit, mais si on
 » les trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas :
 » chaque fois qu'on lui présentait de l'eau,
 » il se contentoit de la flairer sans en boire.
 » Il aimoit à la fureur les œufs. Sou-
 » vent quand il mangeoit, il se servoit de
 » ses pattes & de ses doigts de devant comme
 » les écureuils. Je jugeai, par l'expérience
 » des œufs, qu'il pourroit manger aussi des
 » oiseaux; en effet, lui ayant donné un
 » moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup
 » de dent, & le mangea tout entier fort gou-
 » lument. . . . Curieux d'éprouver si les in-
 » sectes étoient aussi de son goût, je lui jetai
 » un hanneton vivant, il le prit dans sa patte
 » & le mangea en entier. Je lui donnai ensuite
 » un pinçon qu'il mangea aussi avec beaucoup
 » d'appétit, après quoi il dormit le reste de
 » la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux
 » heures après minuit; mais, des les six heures
 » & demie du matin, on le trouvoit profonde-

» ment endormi, au point qu'on pouvoit
 » nettoyer sa cage fans troubler son repos.
 » Pendant le jour étant éveillé à force d'être
 » agacé, il se fâchoit & mordoit le bâton,
 » mais le tout avec un mouvement lent, &
 » sous le cri continuel & réitéré d'*aï, aï, aï*,
 » traînant fort long temps chaque *aï* d'un son
 » plaintif, langoureux & tremblant, de la
 » même manière qu'on le rapporte du paresseux
 » d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps
 » tourmenté & bien éveillé, il rampoit deux
 » ou trois tours dans sa cage, mais se rendor-
 » moit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'*aï* de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose & dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soit des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a donné la description, *volume XV, in-4.^o, page 205 & suivantes*, & qui a été tirée

d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, & qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Tesdorpf, savant naturaliste de Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée » de la Chine ; elle est d'un animal peut-être » encore inconnu à tous les naturalistes ; elle » a la plus parfaite ressemblance avec les » dents canines de l'hippopotame, dont je » possède une tête complète dans sa peau. » Autant que j'ai pu juger de la dernière dent » aussi jolie & complète que petite, quoi- » qu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle » semble avoir tout son accroissement, parce » que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée » à proportion aussi fort que l'hippopotame le » plus grand, les siennes. Le noir qu'on voit » à chaque côté de la pointe de la dent, » semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal » jeune. L'émail est aussi précisément de la » même espèce que celui des dents canines de » l'hippopotame, ce qui me faisoit présumer » que ce très-petit animal est cependant de la » même classe que l'hippopotame qui est si » gros (a). »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent ; & ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi-bien que la tête décharnée trouvée dans le terri-

(a) Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubec, en 1771.

toire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure, de cette tête & de cette dent. (*Pl. XXIV, figure 2.*)

C'est au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, in-4.^o, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le Chevalier d'Obionville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, & sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obionville, s'appelle aussi dans l'Inde, le *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les rochers & les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan; malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe, ni à celle du maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un thevangue, il avoit étant debout un peu moins d'un pied de haut, mais on dit qu'il y en a de plus grands; cependant le mien paroissoit être tout conformé, car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paroissoient assez semblables à celles d'un singe; mais il avoit le front à proportion plus large, & aplati; son museau aussi effilé, & plus court que celui d'une fouine, se relevoit au-dessus des yeux à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche très-fendue & bien garnie de dents, étoit armée de quatre canines longues & aiguës. Ses

„ yeux étoient grands & à fleur de tête; l'iris
„ en paroïssoit d'un gris brun mêlé d'une teinte
„ jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps
„ très-alongé. Sa grosseur au-dessus des han-
„ ches étoit de moins de trois pouces de cir-
„ conférence. Je le fis châtrer; ses testicules,
„ quoique proportionnellement fort gros,
„ étoient absolument renfermés dans la capa-
„ cité du bas-ventre; sa verge étoit détachée
„ & couverte de son prépuce comme celle
„ de l'homme. . . . Il n'avoit point de queue;
„ ses fesses étoient charnues & sans callosités;
„ leur carnation est d'une blancheur douce &
„ agréable; sa poitrine étoit large; ses bras,
„ ses mains & ses jambes paroïssent être
„ bien formés; cependant les doigts en sont
„ écartés comme ceux des singes. Le poil de
„ la tête & du dos est d'un gris sale tirant un
„ peu sur le fauve; celui de la partie anté-
„ rieure du corps est moins épais, & presque
„ blanchâtre.

„ Sa démarche a quelque chose de contraint;
„ elle est lente au point de parcourir au plus
„ quatre toises en une minute : ses jambes
„ étoient trop longues à proportion du corps,
„ pour qu'il pût courir commodément comme
„ les autres quadrupèdes; il alloit plus libre-
„ ment debout, lors même qu'il emportoit un
„ oiseau entre ses pattes de devant.

„ Il faisoit quelquefois entendre une sorte
„ de modulation ou de sifflement assez doux;
„ je pouvois aisément distinguer le cri du
„ besoin, du plaisir, de la douleur, & même
„ celui du chagrin ou de l'impatience. Si,
„ par exemple, j'essayois de retirer sa proie,

„ alors ses regards paroïssent altérés, il
„ pouffoit une sorte d'inspiration de voix
„ tremblante & dont le son étoit aigu. Les
„ Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant
„ accroupi, & en se serrant face à face avec
„ sa femelle.

„ Le thevangue diffère beaucoup des singes
„ par l'extérieur de sa conformation, mais
„ encore plus par le caractère & les habitu-
„ des; il est né mélancolique, silencieux,
„ patient, carnivore & noctambule, vivant
„ isolé avec sa petite famille; tout le jour, il
„ reste accroupi, & dort la tête appuyée sur
„ ses deux mains réunies entre les cuisses.
„ Mais au milieu du sommeil, ses oreilles
„ sont très sensibles aux impressions du dehors,
„ & il ne néglige point l'occasion de saisir ce
„ qui vient se mettre à sa portée. Le grand
„ soleil paroît lui déplaire, & cependant il
„ ne paroît pas que la pupille de ses yeux se
„ resserre ou soit fatiguée par le jour qui
„ entre dans les appartemens.

„ Celui que je nourrissois fut d'abord mis à
„ l'attache, & ensuite on lui donna la liberté.
„ A l'approche de la nuit il se frottoit les
„ yeux, ensuite en portant attentivement ses
„ regards de tous côtés, il se promenoit sur
„ les meubles, ou plutôt sur des cordes que
„ j'avois disposées à cet effet. Un peu de lai-
„ tage & quelques fruits bien fondans ne lui
„ déplaisoient pas, mais il n'étoit friand que
„ de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apper-
„ cevoit quelqu'un de ces derniers objets, il
„ s'approchoit d'un pas alongé & circonspect,
„ tel que celui de quelqu'un qui marche en

tâtonnant & sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit; alors se levant droit sur ses jambes, il avançoit d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout-à-coup il la faisoit & l'étrangloit avec une prestesse singulière.

„ Ce malheureux animal périt par accident; il me paroissoit fort attaché, j'avois l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistoient à prendre le bout de ma main & à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi-ouverts sur les miens. „

DE LA MULE.

E X E M P L E S

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE

DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

“ En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, & se trouva en état de servir de monture à
l'âge

l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret: on en a offert six cents écus à son maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été faillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre poulaine aussi belle que la première & de la même force, d'un poil gris sale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, & c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours faillie par le même cheval, fit une poulaine aussi belle que les autres, qui mourut à vingt & un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux faillit la mule sans que l'on s'en

aperçût , & , le 5 avril 1776 , elle fit une poulaine d'un poil alezan brûlé , qui avoit aussi une étoile au front , & les pieds blancs comme le père ; elle étoit d'une si belle tournure , qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle : elle a les mêmes crins que les cinq autres ; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira , car on en a un très-grand soin , & même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois , le bruit s'en répandit par toute la ville , ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774 , M. Don André Gomez de la Véga , intendant de Valence , se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. „

A D D I T I O NA L'ARTICLE DU CHIEN.

D U C H I E N.

O N a vu dans l'histoire & la description que j'ai donné des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la souche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les pays du monde. M.^{rs} Cook & Forster nous disent "qu'ils remarquèrent à la nouvelle
„ Zélande, un grand nombre de chiens que
„ les habitans du pays paroissent aimer beau-
„ coup, & qu'ils tenoient attachés dans leurs
„ pirogues par le milieu du ventre : ces
„ chiens étoient de l'espèce à longs poils,
„ & ils ressembloient beaucoup au chien de
„ berger de M. de Buffon. Ils étoient de
„ diverses couleurs, les uns tachés, ceux-ci
„ entièrement noirs, & d'autres parfaitement
„ blancs. Ces chiens se nourrissoient de poissons
„ ou des mêmes alimens que leurs maîtres,

» qui ensuite les tuent pour manger leur chair,
» & se vêtir de leurs peaux. De plusieurs de
» ces animaux qu'ils nous vendirent, les vieux
» ne voulurent rien manger, mais les jeunes
» s'accoutumèrent à nos provisions (a).

» A la nouvelle Zélande, disent les mêmes
» voyageurs, & suivant les relations des pre-
» miers voyages aux îles tropiques de la mer
» du sud, les chiens sont les animaux les plus
» stupides & les plus tristes du monde; ils
» ne paroissent pas avoir plus de sagacité que
» nos moutons; & comme à la nouvelle
» Zélande on ne les nourrit que de poisson,
» & seulement de végétaux dans les îles de la
» mer du sud, ces alimens peuvent avoir
» contribué à changer leur instinct (b). »

M. Forster ajoute « que la race des chiens
» des îles de la mer du sud ressemble beau-
» coup aux chiens de berger; mais leur tête
» est, dit-il, prodigieusement grosse : ils ont
» des yeux d'une petitesse remarquable, des
» oreilles pointues, le poil long, & une queue
» courte & touffue; ils se nourrissent sur-tout
» de fruits aux îles de la Société; mais sur les
» îles basses, & à la nouvelle Zélande, ils ne
» mangent que du poisson. Leur stupidité est
» extrême; ils aboient rarement ou presque
» jamais, mais ils hurlent de temps en temps;
» ils ont l'odorat très-foible, & ils sont ex-
» cessivement paresseux. Les naturels les
» engraisent pour leur chair qu'ils aiment

(a) Second voyage de Cook. tome I, page 256.

(b) Second voyage de Cook, tome I, page 275.

» passionnément, & qu'ils préfèrent à celle
» du cochon; ils fabriquent d'ailleurs avec
» leurs poils des ornemens; ils en font des
» franges, des cuirasses aux îles de la Société,
» & ils en garnissent leurs vêtemens à la nou-
» velle Zélande (c). »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domesticité constante.

(c) Observations de M. Forster à la suite du second voyage de Cook, tome V, page 172.

LE CHIEN DES BOIS

DE CAYENNE.

Voyez Planche XXV, figure 1.

IL y a en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent & produisent avec les chiens domestiques; la première espèce est celle dont nous donnons ici la figure, & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. Elle est arquée à la hauteur des yeux qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez: on voit que ses dimensions sont à-peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne ressemble le plus, car il a comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue & les jambes. Il ressemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus

1



2



1 *Le Chien de Bois de Cayenne*

2 *Le Chien de Siberie*

petites : le bord des paupières est noir ainsi que le bout du museau ; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres ; les moustaches sont noires ; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base ; elles sont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre , & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun : cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou ; elle devient grisâtre vers la poitrine qui est blanche , & tout le milieu du ventre est d'un blanc jaunâtre , ainsi que le dedans des cuisses & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps est mélangé de noir , de fauve , de gris & de blanc. Le fauve domine sur la tête & les jambes , mais il y a plus de gris sur le corps , à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues , & le poil en est court ; il est , comme celui des pieds , d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits & n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt ; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie : le premier des ongles internes est plus fort que les autres ; il a six lignes de longueur & trois lignes de largeur à sa naissance ; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces , il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris ; le dessus de la queue a quelques nuances de brun , & son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne , sur-tout dans les grands bois du canton d'Oya-

poc, une autre espèce de chiens de bois plus petite que la précédente, dont le poil est noir & fort long, la tête très-grosse & le museau plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, & produisent des métis que les Sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talent pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en saisissent & les tuent ; faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de six ou sept ; ils ne s'appriivoient que difficilement, & conservent toujours un caractère de méchanceté.

LE CHIEN DE SIBÉRIE.

Voyez Planche XXV, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le troisième volume de *Supplément*, in-4.^o, page 105, sans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire dessiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du volume V, in-4.^o, planche xxx, on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil considérablement plus long, plus foyeux & tout blanc.

D'UN CHIEN TURC

ET GRELIN.

Voyez planche XXVI, figure 1.

JE donne encore ici la figure d'une très-petite chienne qui appartenait à Madame la Présidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de dessiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eu pour mere une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, & sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court & menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité & les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base: elles sont lisses & sans poil en dedans, & de couleur de chair, sur-tout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie, & sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres.

1



2



1 Le Chien Turc et Gredon .

2 Le Grand Chien-Loup .

Tez clair-semés. Ces poils sont longs sur-tout la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos & le ventre où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de toies blanches autour du cou & de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus grosse à son origine qu'à son extrémité, & sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues & sans poil; les ongles sont fort longs, crochus & d'un noir grisâtre en-dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne née d'une gredine noire & d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité & la couleur de son corps. Elle est à la vérité un peu plus basse que le chien turc représenté *volume V, in-4^e, planche XLII*; Elle a aussi la tête plus grosse, sur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois représenté *volume V, in-4^e, planche XLI*. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ses grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, & qui est hori-

zontalement droite ou pendante entre les jambes ; cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat , elle est seulement nue & comme noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère , excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués , & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue , & de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur , & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle , & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste , sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros , & ensuite cette petite chienne , si singulière , qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

E G R A N D C H I E N L O U P.

Voyez Planche XXVI, figure 2.

M. le marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouve ici la figure.

M. le duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très peu-près, quoique très jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente, au contraire, deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties: on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau allongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine; le poil des moustaches est court: les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui

font longs de six pouces neuf lignes. Il la porte haute ; elle représente une sorte de panache , & elle est recourbée en avant comme celle du chien loup. Les poils qui sont sur le corps , sont longs d'un pouce ; ils sont blancs à la racine , & bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs & ont trois pouces deux lignes ; ceux des cuisses ont cinq pouces ; ils sont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité , & en général au-dessous du long poil , il y en a de plus court qui est laineux & de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-levriers ; » car les » chasseurs distinguent , dit M. d'Amezaga , » les loups-mâtins & les loups-levriers dont » l'espèce est beaucoup plus rare que l'autre : » ainsi , la tête de ce chien ressemble à celle » d'un levrier ; le museau est pointu. Il n'est » âgé que d'environ huit mois : il paroît assez » doux & est fort caressant. Les oreilles sont » très courtes , & ressemblent à celles des » chiens de berger : le poil en est épais , mais » fort court ; en dedans il est de couleur » fauve , & châtain en dehors. Les pattes , » depuis l'épaule & depuis la cuisse , sont » aussi de couleur fauve ; elles sont larges » & fortes , & le pied est exactement celui » du loup. Il marque beaucoup de desir de » courir après les poules. D'après cela , j'ai » pensé qu'il tiroit son origine de la race » primitive : j'opine pour qu'on le marie avec » une belle chienne de berger. Il paroît avoir » l'odorat très fin , & ne semble pas être sensible à l'amitié. »

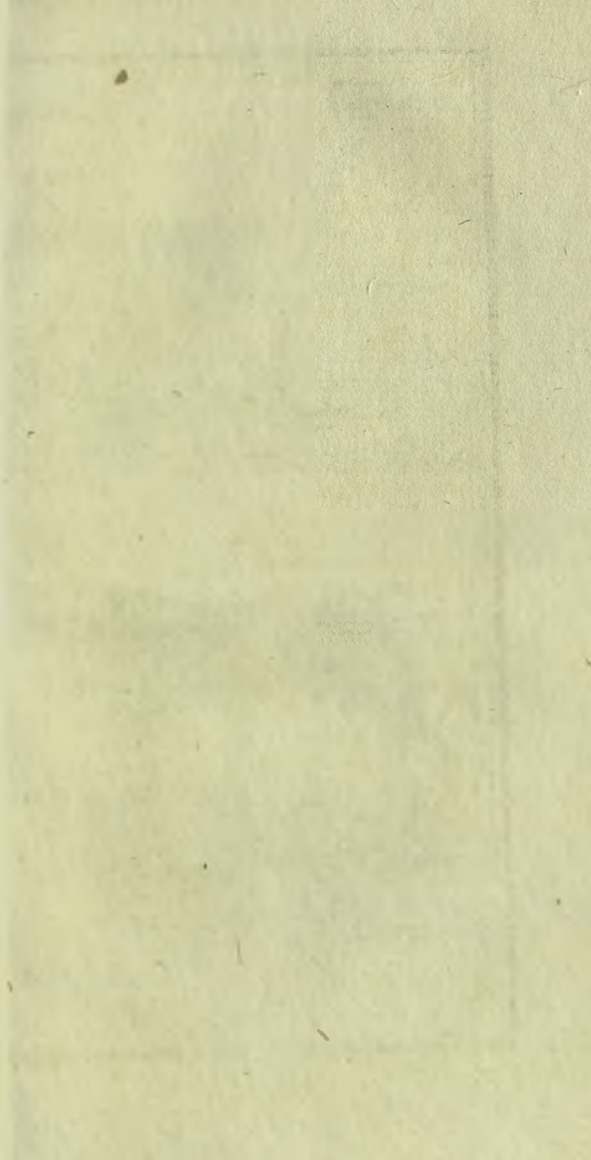
Voilà tout ce que nous avons pu savoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

Pieds. Pouces. Lignes.

Longueur du bout du museau à l'anus, en ligne droite.	3	"	3
Même longueur mesurée en suivant la courbure du corps.	3	2	10
Hauteur du train de devant. . . .	1	11	9
Hauteur du train de derrière. . .	1	10	11
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . .	"	9	1
Circonférence du bout du museau.	"	5	2
Circonférence du museau prise au- dessous des yeux.	"	9	5
Contour de l'ouverture de la bouche.	"	8	"
Distance entre les deux naseaux. .	"	"	4
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil. . . .	"	3	10
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	3	11
Ouverture de l'œil.	"	"	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.	1	3	9
Longueur des oreilles.	"	3	6
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure.	"	2	9
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas.	"	4	6
Longueur du cou.	"	7	"
Circonférence du cou.	1	2	6
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	2	1	1
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	2	"	8

Pieds. Ponces. Lignes

Circonférence prise devant les jambes			
de derrière.	1	9	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus			
de la terre sous les flancs. . .	1	2	"
Longueur du tronçon de la queue.	1	8	"
Circonférence de la queue à l'origine			
du tronçon.	"	3	1
Longueur de l'avant-bras, depuis le			
coude jusqu'au poignet. . . .	"	11	"
Circonférence du poignet. . . .	"	5	"
Circonférence du métacarpe. . . .	"	4	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au			
bout des ongles.	"	4	8
Longueur de la jambe depuis le			
genou jusqu'au talon.	"	5	6
Largeur du haut de la jambe. . .	"	5	"
Largeur à l'endroit du talon. . .	"	2	6
Circonférence du métatarse. . . .	"	5	2
Longueur depuis le talon jusqu'au			
bout des ongles	"	7	8
Largeur des pieds de devant. . .	"	3	"
Largeur des pieds de derrière . .	"	2	11
Longueur du plus grand ongle. . .	"	"	6





1. *Le Grand Chien de Russie Male*
2. *Le Grand Chien de Russie Femelle*

LE GRAND CHIEN

DE RUSSIE.

Voyez Planche XXVII, figure 1 & 2.

EN 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien (*figure 1*) quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois ; son corps étoit plus allongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine, & le museau fort allongé ; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ses momens de repos ; mais dans les mouvemens de liberté, il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers, non-seulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses & sur la queue où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches gri-

sâtres qui sont sur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez sont noirs ; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles qui finissent en pointe sont jaunes & bordées de noir ; le poil est brun autour du conduit auditif & sur une partie du dessus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces , est très garnie de poils blancs longs de cinq pouces ; ils n'ont sur le corps que treize lignes , sous le ventre deux pouces deux lignes , & sur les cuisses trois pouces.

La femelle (*fig 2*) étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la description ; sa tête étoit plus étroite & le museau plus effilé ; en général , cette chienne étoit de forme plus légère que le chien , & en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs presque sur tout le corps , au lieu que la femelle avoit de très grandes taches d'un brun marron sur les épaules , sur le dos , sur le train de derrière & sur la queue qu'elle relevoit moins souvent ; mais par tous les autres caractères , elle ressembloit au mâle.

T A B L E

Des dimensions du chien & de la chienne de Russie.

	MALE			FEMELLE.		
	Pie.	Pou.	Lig.	Pie.	Pou.	Lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . .	3	7	3	3	4	3
Longueur mesurée suivant la courbure du corps.	4	2	6	3	9	3
Hauteur du train de devant. .	2	1	6	2	1	4
Hauteur du train de derrière. .	2	3	6	2	2	2
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	"	10	"	"	9	6
Circonférence du bout du museau.	"	6	"	"	5	6
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux. . . .	"	9	3	"	9	1
Contour de l'ouverture de la bouche.	"	7	6	"	7	3
Distance entre les deux naseaux. .	"	"	4 $\frac{1}{2}$	"	"	4 $\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	4	9		"	4	7
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	3	1	"	2	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1	"	"	"	11
Ouverture de l'œil.	"	"	7	"	"	6
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	"	1	11	"	1	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles. .	1	1	"	1	1	"
Longueur des oreilles.	"	4	5	"	3	6
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure. .	"	2	4	"	1	10
Distance entre les deux oreilles prises dans le bas.	"	3	8	"	3	3

	MALE.			FEMELLE.		
	Pie.	Pou.	Lig.	Pie.	Pou.	Lig.
Longueur du cou.	"	2	"	"	1	6
Circonférence du cou.	1	1	10	1	3	3
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	2	3	"	2	2	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	2	3	3	2	3	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	6	8	1	4	6
Hauteur du bas du ventre au- dessus de la terre sous les flancs.	1	7	11	1	5	6
La même hauteur sous la poi- trine.	1	3	"	1	2	"
Longueur du tronçon de la queue.	1	6	2	1	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . . .	"	3	11	"	3	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	"	9	9	"	9	4
Largeur de l'avant-bras près du coude.	"	3	1	"	2	1
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	"	1	8	"	1	9
Circonférence du poignet. . . .	"	4	6	"	4	5
Circonférence du métacarpe. . .	"	3	7	"	3	6
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles. . . .	"	5	6	"	6	5
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . .	"	10	7	"	11	3
Largeur du haut de la jambe.	"	4	8	"	4	9
Épaisseur	"	1	3	"	2	1
Largeur à l'endroit du talon. . .	"	2	3	"	2	3
Circonférence du métatarsse. . .	"	3	3	"	3	1
Longueur depuis le talon jus- qu'au bout des ongles. . . .	"	8	7	"	4	4
Largeur du pied de devant. . .	"	1	10	"	1	"
Largeur du pied de derrière.	"	1	8	"	1	11
Longueur des plus grands ongles.	"	"	7	"	"	9
Largeur à leur base.	"	"	3	"	"	3

CHIENS - MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE
ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déjà cité (a), m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la derrièrè femelle & le seul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison, par la morsure de la mère louve, on l'avoit tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès la jeunesse étoit moins sauvage que le mâle qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés & sont de-

(a) Supplément. Volume III, in-4°. , page 9 & suiv.

venus très familiers ; qu'enfin le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le desir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procrées de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs père & mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles ; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très courte comme leur mère ; cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir ; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, & paroît ressembler également au père & à la mère : les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : » Si vous » vouliez, Monsieur, accepter l'offre que j'ai » l'honneur de vous faire, de vous envoyer » & faire conduire chez vous à mes frais, le » père, la mère & deux jeunes, vous m'obligeriez sensiblement : pour moi, je garderai les deux autres jeunes, pour voir si l'espèce ne dégènerera pas, & s'ils ne reviendront pas de vrais loups ou de vrais chiens. »

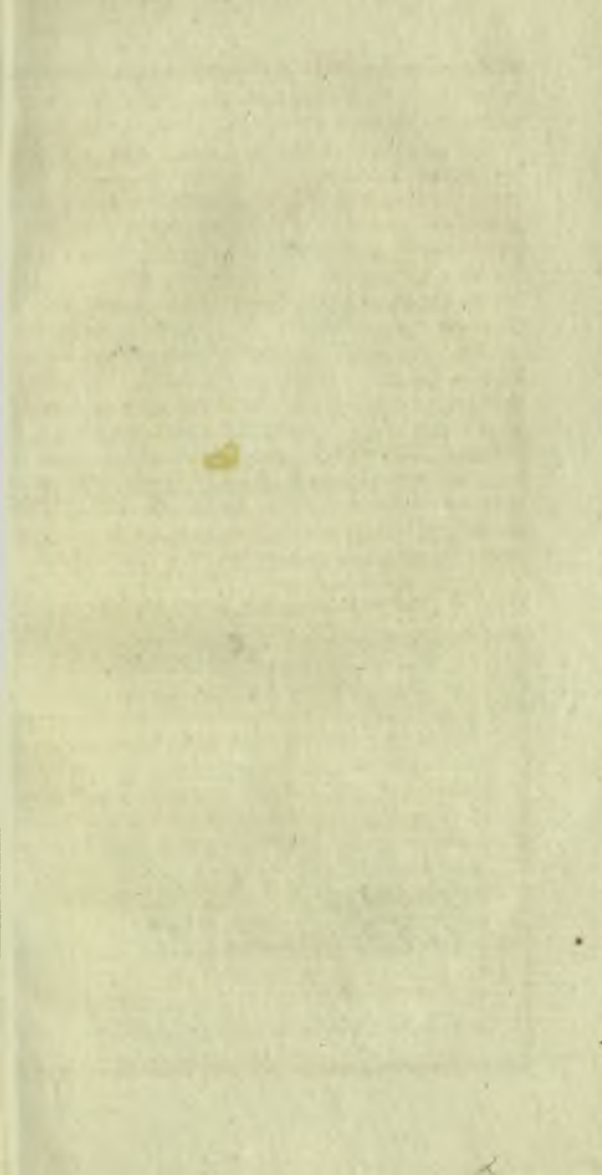
Par une seconde lettre datée de Namur, le

4 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes, & il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens & des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouterait l'entreprise, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendrait encore plus dangereux que ne l'avait été la louve. » Le porteur de cette lettre, ajoute » M. de Spontin, est chargé de la conduite » des deux chiens de la première génération, » & de deux de leurs jeunes, entre lesquels » j'ai choisi les plus forts & les plus ressemblans tant au père qu'à la mère, que je » vous envoie avec eux. Il m'en reste donc » deux aussi, dont l'un a la queue toute » courte comme le chien l'avait, & fera d'un » noir foncé. Il paraît être aussi plus docile » & plus familier que les autres : cependant » il conserve encore l'odeur de loup, puisqu'il n'y a aucun chien qui ne se sauve dès » qu'il le sent; ce que vous pourriez éprouver » aussi avec ceux que je vous envoie. Le » père & la mère n'ont jamais mordu personne, » & sont même très caressans; vous pourrez » les faire venir dans votre chambre comme » je faisois venir la louve dans la mienne, » sans courir le moindre risque. Le voyage » pourra les familiariser encore davantage; » j'ai préféré de vous les envoyer ainsi, ne » croyant pas qu'ils pussent s'habituer dans

» un panier, n'ayant jamais été enfermés ni
» attachés, &c. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au commencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé; mais m'apercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire & la description particulière de chacun de ces quatre animaux.





1. Chien Mulet Male 1^{re} Generation
2. Chien Mulet Femelle 1^{re} Generation

CHIENS - MULETS.

D U M Â L E ,

PREMIERE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXVIII, figure 1.

IL avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère sauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin & d'ennui: il avoit même peu de douceur & de docilité avec les personnes qu'il connoissoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, & que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance

en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle & à ses petits pour lesquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, & les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit si vorace qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & se mettoit en furie, sur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin sans qu'on pût l'apaiser, & sa colère duroit jusqu'à ce que l'objet qui l'excitoit se retirât & disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut pour ainsi dire en prison; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec sa femelle, & sembloit craindre le premier jour de ne pouvoir assez profiter de sa liberté, car il ne cessoit de courir, de sauter & d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contr'eux avec autant de fureur, & se contentoit de gronder;

Son poil se hériffoit à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques, lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connoissent pas approcher de leur maître, ou même de son habitation. Il trouvoit tant de plaisir à être libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyoit venir son gouverneur avec sa chaîne, il se défiloit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses, & aussitôt qu'il étoit rentré dans son écurie, il faisoit retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel qui ne finissoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & sa femelle (*voyez planche XXVIII*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits; ainsi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout sens, cependant il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & environ ving-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, & le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son père chien, mais la queue de sa mère

louve , car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père , mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité , & tenoient un peu de celles du loup , se tenant toujours droites , à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout temps , même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient ; & ce qu'il y a de singulier , c'est que les oreilles , au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête , étoient souvent courbées du côté des yeux , & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal ; elles étoient larges à la base , & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement , & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir , ainsi que les moustaches , le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien , & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre ; au-dessus des angles intérieurs des yeux , il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre , ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien , & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil ; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup , quoiqu'il fût plus bas que dans le chien , ce

qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons ; cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étoient fortes & nerveuses, ainsi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus alongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimoit sur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui suit l'interne étoient blancs ou couleur de chair ; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort semblable à celle du loup & presque toujours traînante ; ce n'est que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit ; mais, dans la colère, il la tenoit serrée entre ses jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue, & l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur ; ce qui est une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal ressembloit en tout à celui du loup ; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris, & cette couleur venoit se réunir avec le brun-roux qui couvroit le dessus du nez ; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pale. Le bas des joues,

les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le dessus du cou étoient d'un blanc plus ou moins sale; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le dessus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face extérieure des cuisses étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit sur le dos & le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs & les cuisses, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc sur la poitrine & autour de l'anus. Les jambes étoient d'un fauve foncé en-dehors, & en dedans d'un blanc-grisâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, & finissant par une petite huppe de poils noirs: ces poils étoient blancs par-dessous & noirs en-dessus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.

DE LA FEMELLE,
PREMIERE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXVIII, figure 2.

LE naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle ; non-seulement elle n'étoit pas féroce , mais elle étoit douce & caressante ; elle sembloit même agacer les personnes qu'elle aimoit , & elle exprimoit sa joie par un petit cri de satisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaise humeur ; elle aboyoit quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu , mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle ; le son ressembloit à celui de la voix d'un chien fort enrôlé. Souvent elle importunoit à force d'être caressante ; elle étoit si douce , qu'elle ne se défendoit même pas des mauvais traitemens de son mâle ; elle se rouloit & se couchoit à ses pieds , comme pour demander grâce. Sa physionomie , quoique fort ressemblante à celle de la louve , ne démentoit pas ce bon naturel ; elle avoit le regard doux , la démarche libre , la taille bien prise , quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle , n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa hauteur étoit dans la même proportion , n'étant que de

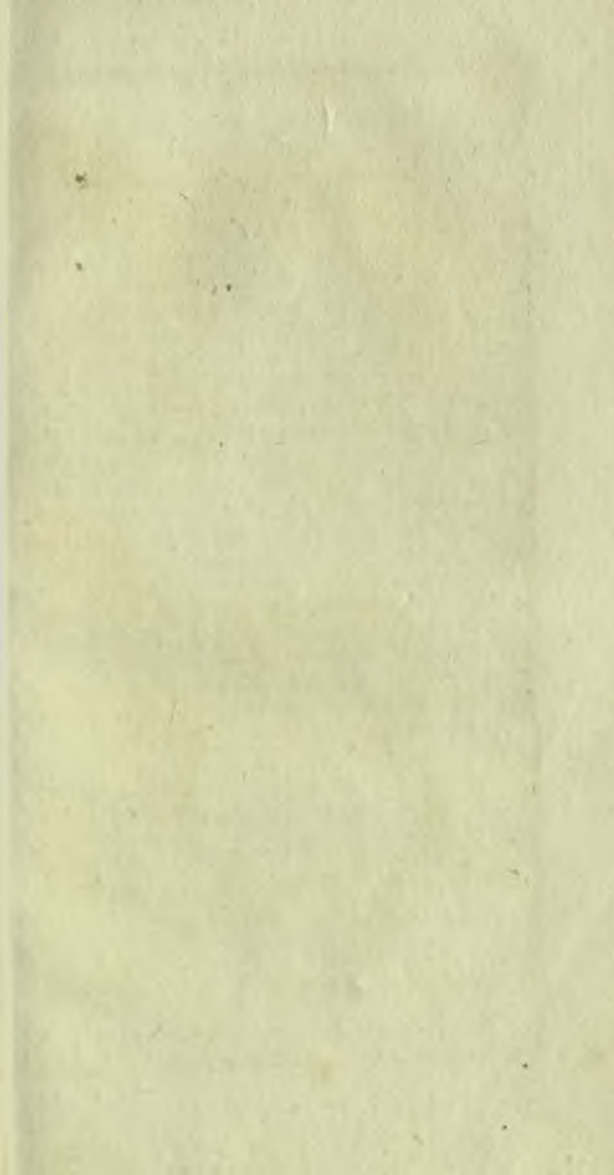
vingt-un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

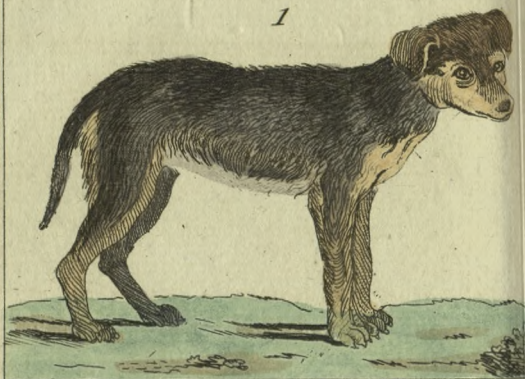
Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mère louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette partie; elle avoit, comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire : elle avoit aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites, mais elle tenoit du chien par sa queue qui étoit courte & émouffée, au lieu que le mâle tenoit sa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la base, & finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle; ainsi, elle ressembloit encore parfaitement à sa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avoit aussi les cuisses & les jambes plus fines; elle sautoit à une hauteur très considérable, & auroit aisément franchi un mur de six ou sept pieds; elle avoit six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaspé de gris par le mélange des poils

blancs ; le noir étoit plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion, en sorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle. Les côtés du corps & le cou jusqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre ; les poils étoient blancs à la racine & noirs à leur pointe ; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves ; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet & les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient roussâtres ou jaunâtres ; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue ressembloit à celle du père chien ; elle étoit toute différente de celle du mâle qui, comme nous l'avons dit, ressembloit à la queue de la mère iouve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus

mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général & se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, &c. ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes & les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapports à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, & qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.





1. Chien Mulet Male 2^e Generation
2 Chien Mulet Femelle 2^e Generation

D U M A L E ,

SECONDE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXIX, figure 1.

LE mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle dont nous allons donner la description prise en deux temps différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire, à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

	Pieds, Ponces, Lignes		
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. . .	2	2	»
Hauteur du train de devant. . . .	1	6	»
Hauteur du train de derrière. . .	1	5	»
Longueur du museau jusqu'à l'occiput. .	»	7	»

Pieds. Ponces Lignes.

Distance du bout du museau jusqu'à

l'œil.	"	2	10
Distance de l'œil à l'oreille. . . .	"	1	9
Longueur de l'oreille.	"	4	"
Largeur de l'oreille à sa base. . .	"	2	4
Longueur de la queue.	"	9	"
Depuis le ventre jusqu'à terre. . .	"	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa féroce. Ce même naturel paroît s'être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche & sauvage; son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoît à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée & sa queue serrée entre ses jambes; il frémissoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroissoit se défier alors de ceux qu'il connoissoit le mieux; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avoit soin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins où il étoit avec ses père & mère pendant le jour. Il avoit, comme son père & sa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de son père & de son grand père chien, par la tête qui étoit assez ramassée, par les orbites des yeux qui étoient à peu près horizontales, & par l'intervalles entre les yeux qui étoit assez petit. Par tous ces caractères, il ressembloit

exactement à son père , mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête ; elles étoient pendantes sur presque toute leur longueur , au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité , sur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de son père par la couleur du poil qui étoit noir sur le dos , sur les côtés du corps , le dessous du cou & de la queue , & par une bande de même couleur noire qui passoit sur le front , & qui aboutissoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mêlé de fauve , de gris & de noir sur le haut des cuisses , le derrière des épaules , le dessus & les côtés du cou , & un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front : le poil du ventre étoit fort court , aussi rude au toucher , & aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête , le tour des yeux , les côtés & le dessus du nez , le dehors des oreilles & le dessus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre , mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités & sur le sommet de la tête ; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses , ainsi que celle des jambes , le devant de la poitrine , le dessous de la queue , le tour de l'anus , le dedans des oreilles , le bas des joues & toute la mâchoire inférieure , étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits ; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de

cette même couleur jaunâtre , & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens , mais celles de derrière étoient coudées , & même plus que celles du père ; elles étoient un peu torses en-dedans : il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs , ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils , & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.

DE LA FEMELLE, SECONDE GÉNÉRATION.

Voyez planche XXIX, figure 2.

CETTE jeune femelle, âgée de six mois, le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

	Pieds, Pouces, Lignes.		
Longueur de la tête & du corps mesurés en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	2	2	"
Hauteur du train de devant. . . .	1	2	6
Hauteur du train de derrière. . .	1	2	"
Depuis le bout du nez jusqu'à l'oc- ciput.	"	7	6
Du bout du nez à l'œil.	"	3	2
Distance de l'œil à l'oreille. . . .	"	2	4
Longueur de l'oreille.	"	3	10
Largeur de l'oreille à sa base. . .	"	2	3
Longueur de la queue.	"	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre. . .	"	9	"

On voit, par ces dimensions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leurs père & mère par leur naturel, car cette jeune

femelle étoit douce comme sa mère, & le jeune mâle avoit le caractère sauvage & le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même lorsqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle fût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émouffée; elle étoit couverte d'un poil blanc en-dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité; elle avoit la tête un peu allongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, & les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus & des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front, & depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou rousâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tiroit même un peu sur le blanc, ce qui sembloit provenir du père, dont

dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que sept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu près dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anüs & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son pere & sa mere, la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules & les dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil; car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la

louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que sa femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers & sauvages, portoit un second poil court & crépé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni si crépé, ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressembloit par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs, le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit en même temps plus rude & plus épais que celui du chien; en sorte qu'il sembloit que la mère avoit influé sur la couleur, & le père sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du père chien; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaîssi, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient

plus condées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (a), & semble prouver que la mere donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le pere donne celle des parties extérieures & des membres.

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient issus, que le pere influe plus que la mere sur les mâles, & la mère plus que le pere sur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme son pere chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du pere.

Il paroît en même temps, que la mere louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles, que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grande mere louve. Il paroît aussi que la mere louve a eu plus d'influence que le pere chien sur

(a) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III*, in-4°. ; & celui des serins, *Histoire naturelle des oiseaux*, tome *IV*, in-4°.

la forme de la tête des femelles , puisque toutes deux , celle de la première & celle de la seconde génération , avoient la tête plus alongée , les yeux plus inclinés & plus éloignés ; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites ; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve , tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-pere chien , & la couleur blanche du dessous du cou , des pieds & des ongles ; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le pere & non par la mere.

En résumant les faits que nous venons d'exposer , il en résulte ,

1°. Que le grand-pere chien paroît avoir eu plus de part que la grand'mere louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération ; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2°. Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la louve au jeune mâle de la seconde génération , & que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération , les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien , excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles , qui , dans cette jeune femelle , paroissent provenir de son pere ; ce qui semble prouver que le pere influe non-seulement sur les extrémités des mâles , mais

aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derriere un peu coudées : ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe ; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup sur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit vite dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1°. Tout le monde fait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles ; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissoit.

2°. Les loups hurlent & n'aboient pas ; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même-temps ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de desir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient en-

tendre leur petit cri ou murmure dans le desir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient faim; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-temps renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus souvent aux approches de la pluie & dans les temps humides, que dans les beaux temps : les loups dans les bois ont ce même instinct, & on les entend hurler dans les mauvais temps & avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas aussi souvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faisoient entendre leur hurlement. Ils paroissent donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

3°. Ils avoient une habitude assez singulière, & qui n'est pas ordinaire à nos chiens, c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4°. L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté avec toute sa famille,

comme s'il ne l'eût pas connue; s'il caressoit quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que ses petits; il les terrassoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas, mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5°. Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très bon; ils sentoient de très-loin, & sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient de loin les étrangers & ceux qu'ils connoissoient; ils sentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorsque quelque étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoit au contraire de la joie lorsque c'étoit des gens de connoissance; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui sembloient être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6°. Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domestiques ne s'y méprennent pas, & les fuyoient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les sentir.

7°. Lorsque ces quatre animaux jouoient ensemble, si l'un d'eux étoit mécontent, &

s'il crioit parce qu'il se sentoît froissé ou blessé, les trois autres se jetoient aussitôt sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre, & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, & même dans celle des souris. En général les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, & ils le punissent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8°. Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'apperçurent, ils s'empresèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la planche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre; il acheva de le tuer à l'aide de sa famille qui se réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussi-tôt vers elle, & la chienne,

au

au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre; il la flaira dans cette situation, & dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, & celle-ci s'enfuit & se rangea contre un mur où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre parderrière, & c'est-là la vraie allure du loup qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques; néanmoins le vieux mâle paroïssoit avoir de la hardiesse & du courage, car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens; il les attaquoit en brave, & sans chercher à les surprendre parderrière. Au reste, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux méris n'aboyent comme font les chiens lorsqu'ils se battent : leur poil se hérissoit, & ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à-peu-près aussi grand & aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il étoit excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui, & l'avoit déjà saisi par ses habits, son chien se retrancha aussi-tôt contre la porte par

laquelle son maître étoit sorti, & il n'osa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce temps la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien qui n'ayant pas quitté son poste, ne pouvoit être attaqué que par devant; aussi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre parderrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réussissoit pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumoit que le peu de résistance & de courage qu'avoit montré ce mâtin, qui d'ailleurs passoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépaycé, & qu'il pourroit être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne : il y trouva le mâtin dans une petite cour; notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & se promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, & n'osa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné; en sorte que, sans combattre, il fut vaincu, car étant chez son maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la supériorité de sa force.

On voit, par ces deux épreuves & par

d'autres faits semblables , que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés , que jamais aucun chien n'a osé les attaquer , en sorte qu'ils semblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'est-à-dire, le loup.

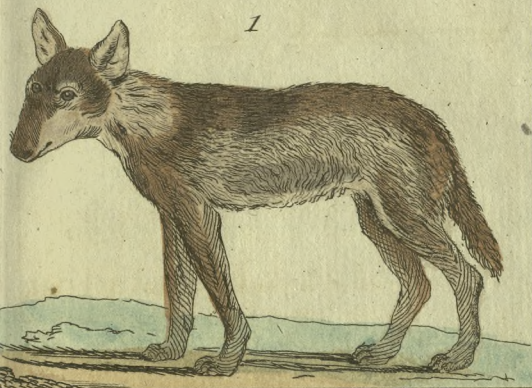
CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE, TROISIEME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXX, figure 1.

DANS les mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire, dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, sur-tout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, sur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de



Chien Mulet Femelle 3^e Generation
Chien Mulet Male 4. Generation

les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire, car mon objet étant de voir si au bout d'un certain nombre de générations; ces métis ne retourneroient pas à l'espèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendroient. On sent bien que si au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avoit fait constamment & successivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière espèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faisoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment & successivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'est à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'est aussi à-peu-près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un second,

qui est celui de la fécondité, laquelle paroïsoit être à-peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la première génération qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles, au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la première fois qu'au printemps de 1778; & de même le mâle & la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-&-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1°. il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs l'analogie semble être ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur & par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité.

2.^o Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, & néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3.^o On peut encore remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle : & si la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie : mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paroissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits, qui étoient au nombre de sept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître ; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le temps de la gestation n'a été que de soixante-trois jours comme dans l'espèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup ; car en prenant encore ici l'analogie pour guide,

il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien & dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, & ont tant de rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre, & d'espèces beaucoup plus voisines que celle de l'âne & du cheval ; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup & le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille ; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère ; elle ne cessa presque pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise ; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, & elle sembloit craindre qu'il ne leur fît du mal : mais cette sollicitude, ces marques de tendresse & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée ; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare.

Deux ou trois heures après leur naissance , la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter ; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près , & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère , qui se jeta tout aussi-tôt sur ses petits nouveaux-nés , ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie , car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés , eurent le même sort ; de manière qu'il ne nous resta , de cette première portée , que la jeune femelle dont nous donnons ici la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître ; les truies sont principalement de ce nombre , & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce , quelque étranges qu'ils puissent être , ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement , d'une affection trop excessive , ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire ; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait , les a douées en même-temps d'affection & de tendresse ; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres , puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits , ces derniers périroient ,

faute de soins, presque aussi-tôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante, que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leur propre soin.

Au reste, la femelle méritte de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes ses démarches; ils la forçoient même quelquefois à se sentir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnoit souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première, mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui donnoient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée

dans un vaste caveau avec son père & sa mère , d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air ; on se contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures , & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & sociales , parce qu'en effet mon but , en conservant ces animaux , n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-sauvage , mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante ; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires , sans chercher à leur faire du mal , quoiqu'elle fût âgée de vingt-&-un mois , & qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre ; mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance , & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée , elle se contentoit de se tapir à terre comme si elle se croyoit alors bien cachée , de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit , & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si , lorsqu'on étoit auprès d'elle , on lui tournoit le dos & qu'on laisât pendre ses mains , elle s'approchoit doucement & venoit les lécher ; mais dès qu'on se retournoit de son côté , elle se retiroit bien vite , & se tapissoit de nouveau sur la terre où on pouvoit la toucher , lui prendre les oreilles & les pattes , &

même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener & même emporter si l'on vouloit, sans faire de résistance & sans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & sauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ses mœurs & de son naturel, de sa grand-mère & de sa mère, lesquelles ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes & très-familières; & c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au sujet de ces animaux; savoir, que le chien en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont venues de cette union, son naturel & ses mœurs, & que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui sont venus de cette union, son naturel & ses mœurs, & que ces mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération : nous exposerons d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & ensuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien; & nous verrons par cette comparaison, qu'elle

avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes : nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père & son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup, & si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1°. Cette jeune femelle de la troisième génération avoit par son air, sa marche, sa manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup ; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de sa voix lorsqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup ; 2°. elle avoit aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue ; 3°. elle ressembloit encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau étoit épais auprès des yeux, & mince à son extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe ; 4°. par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient plus grandes & plus grosses que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux carac-

tères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup, & qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, & que ses oreilles n'avoient pas encore acquis la propriété de se tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement semblable à celle du loup; & que, par ce dernier caractère, elle sembloit s'éloigner de sa grand'mère & de sa mère qui avoient la queue courte, & se rapprocher de son aïeul & de son père qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de son père, 1^o. par la couleur brune mélangée de grisâtre qu'elle avoit sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, & par le noirâtre qui étoit sur la tête & sur le front. Nous observerons au sujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été dessiné à l'âge de six à sept mois, n'avoit pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à-peu-près semblable à celle de la femelle dont nous

parlons ici, c'est-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père & sa mère du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2°. Elle tenoit de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre, par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez & sur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la surface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses & des jambes, & sur le bas-ventre & autour de l'anus; mais nous devons remarquer à ce sujet, que, dans tous les individus mâles & femelles de cette race de méris, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, & que par conséquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur transmettre cette couleur. 3°. Enfin cette femelle tenoit de son père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la situation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, posées à-peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à sa racine, & qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer

la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis ; cependant il est vrai que la mere ne paroissoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux qui , dans toutes les femelles , ont toujours été inclinés comme ceux du loup , tandis que ceux de notre femelle , troisième génération , étoient posés horizontalement comme ceux du pere , ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs , au lieu d'avoir la queue courte & émoussée comme sa grand'mère & sa mère , elle l'avoit au contraire fort longue & traînante , ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties , que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste , tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi , puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps ; mais , malgré ces expériences déjà réitérées , on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération , & qu'elles ne fussent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat , que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste , il aura toujours raison de se méfier de ses opinions , s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple , il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux

animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament; & que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

La femelle de nos chiens-généralisation écarte
devenue en chaise, son couvent par son
père, & son fils en principe de l'année 1781;
pour être son père, son fils, son fils, son
deux autres enfants, son fils, son fils, son
n'en restant que deux, l'un mâle & l'autre femelle;
les jeunes animaux étoient deux & carillonnent;
également ils étoient un peu viciés, & un
quoient la volaille qui étoit à leur proximité.
Le mâle de cette dernière généralisation con-
servoit toujours la physionomie du loup; les
oreilles étoient larges & fines, son corps
s'allongeoit, sa marche étoit un peu plus
la queue étoit un peu courbée, la penchante
entre les jambes; il semoit avoir un loup par
la couleur du poil, mais son corps & son
A l'âge de deux ans, la physionomie
en ligne droit au bout du nez, et en
deux pieds huit pouces six lignes, et l'un
la couleur du poil, mais son corps & son
pouces six lignes.
Il avoit les pattes, les oreilles & les
noires, les yeux blancs, sans que le blanc
de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit

D U M Â L E ,
QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXX, figure 2.

LA femelle de troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, & mit bas au printemps de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère ; il n'en resta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & caressans ; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup ; ses oreilles étoient larges & droites, son corps s'allongeoit en marchant, comme celui du loup ; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes ; il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête & sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droit du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi

du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses ; le dessous du ventre en gagnant la poitrine , étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces six lignes de longueur ; elle étoit grosse & garnie d'un poil touffu & assez court, noirâtre au dessus de la queue , jaunâtre en - dessous, & noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE,
QUATRIEME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXXI, figure 1.

CETTE louve-chienne, de la même portée que le loup-chien précédent, tenoit de sa bifaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes : elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son bifaïeul chien ; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que son frere, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle : les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.



1 Chien Mulet 4^e Generation

2 Renard blanc

Le bout du nez, les naseaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & souffroit plus patiemment les châtimens & les coups.

DES CHIEN-MULETS.

M. L'Esprit, l'instinct de ces animaux est si différent de celui des chiens, qu'il est difficile de les comparer. Ils ont une sensibilité plus délicate, une mémoire plus exacte, et une imagination plus vive. Ils sont plus susceptibles de l'influence des passions, et plus sensibles aux douleurs du corps. Ils ont une voix plus douce, et une démarche plus gracieuse. Ils sont plus attachés à leur maître, et plus craintifs. Ils ont une sensibilité plus délicate, une mémoire plus exacte, et une imagination plus vive. Ils sont plus susceptibles de l'influence des passions, et plus sensibles aux douleurs du corps. Ils ont une voix plus douce, et une démarche plus gracieuse. Ils sont plus attachés à leur maître, et plus craintifs.

S U I T E

DES CHIENS MÉTIS.

M. LEROI, lieutenant des chasses & inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre compte » des chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit ensemble comme ils » avoient fait chez vous. J'en ai donné deux » à M. le prince de Condé; M. d'Amezaga doit » les avoir suivis, & il pourra vous dire ce » qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir » s'il deviendrait propre à quelque usage. Dans » son enfance, on l'a laissé libre dans une mai- » son & dans un grand enclos; il étoit assez » familier avec les gens de la maison, se » nourrissoit de tout, mais paroissoit préférer » la viande crue à tout le reste. Sa figure res- » sembloit beaucoup à celle du loup, à la » queue près qui étoit plus courte, mais qui » étoit tombante comme celle des loups. Il » avoit sur-tout dans la physionomie, ce *torvus* » qui appartient particulièrement au loup. Sa » manière de courir & de marcher étoit abso- » lument semblable à celle de cet animal. Lors- » qu'il étoit appelé par quelqu'un de ceux avec » lesquels il étoit le plus familier, il ne venoit

» jamais directement à lui, à moins qu'il ne
» fût exactement sous le vent; sans cela, il
» alloit d'abord prendre le vent, & ne s'ap-
» prochoit qu'après que le témoignage de son
» nez avoit assuré celui de ses yeux. En tout
» il n'avoit rien de la gaieté folâtre de nos
» jeunes chiens, quoiqu'il jouât quelquefois
» avec eux; toutes ses démarches étoient
» posées & annonçoient de la réflexion & de
» la méfiance. Il avoit à peine six mois qu'on
» fut obligé de l'enchaîner, parce qu'il com-
» mençoit à faire une grande destruction de
» volailles. On avoit essayé de le corriger;
» mais, outre qu'il n'étoit ni aisé ni sûr de le
» saisir, le châtiment ne produisoit en lui que
» de l'hypocrisie. Dès qu'il n'étoit pas aperçu,
» son penchant à la rapine agissoit dans toute
» son énergie; parmi les volailles, il préfé-
» roit sur-tout les dindons. Lorsqu'on le tint
» attaché, sa férocité ne parut pas s'augmenter
» par la perte de sa liberté. Il ne devint pas
» non plus propre à la garde; il aboyoit rare-
» ment, ses aboiemens étoient courts & ne
» marquoient que l'impatience; il grondoit
» seulement quand il étoit approché par des
» inconnus, & la nuit il hurloit souvent. A
» l'âge d'un an je l'ai fait mener à la chasse, &
» comme il paroissoit hardi & tenace, j'ai
» voulu essayer s'il donneroit sur le sanglier;
» mais son audace lui a été funeste, il a suc-
» combé à la première épreuve; on l'a lâché
» avec d'autres chiens sur un sanglier qu'il a
» attaqué de front, & qui l'a tué tout roide.
» Voilà l'histoire de cet individu.

» J'ai marié son père, l'un de ceux que vous

» m'aviez donnés, avec une jeune louve que
» nous avions à la ménagerie; comme il étoit
» plus fort qu'elle, il a commencé par s'en
» rendre le maître, & quelquefois il la mor-
» doit très-cruellement, apparemment pour
» l'affujettir. La bonne intelligence s'est ensuite
» rétablie; lorsque la louve a eu environ dix-
» huit mois, elle est devenue en chaleur,
» elle a été couverte, & il en est venu trois
» petits qui tiennent beaucoup moins du
» chien que les individus de la première pro-
» duction: entr'autres choses, le poil est
» pareil à celui du louveteau. Une chose assez
» rare, c'est que cette louve étant pleine, &
» à un mois près de mettre bas, elle a souf-
» fert le mâle; il l'a couverte en présence
» d'un des garçons de la ménagerie qui est
» digne de foi. Il dit qu'ils sont restés attachés
» un moment ensemble, mais beaucoup moins
» long-temps que ne restent nos chiens.
» Je fais élever séparément deux de ces lou-
» veteaux, pour voir si l'on pourra en tirer
» quelque parti pour la chasse; je les ferai
» mener de bonne heure en limier, parce que
» c'est de cette seule manière qu'on peut
» espérer d'eux quelque docilité. Je donnerai
» le troisième pour mari à la louve, afin que
» l'on voie quel degré d'influence conservera
» sur la troisième génération, la race du grand-
» père qui étoit un chien.»

S E C O N D E S U I T E

D E S C H I E N S M É T I S.

A CE premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étoient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-souvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chaussée, voisins de ce bois. On m'a assuré que ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage; néanmoins, avec cette présomption il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du

Roi, & en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup d'œil, pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup & les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connoissance de ce fait, & c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

» Le jour fut pris au 4 novembre pour donner la chasse à cette troupe de petits loups...
» On fit battre le bois par des chiens courans accoutumés à donner sur le loup; on ne les trouva point ce jour-là, quoiqu'ils eussent été vus deux jours auparavant, par M. d'Ablancourt, qui, à pied & sans armes, s'étoit amusé à les considérer assez longtemps à vingt toises de lui autour du bois, & avoit été surpris de les voir si peu sauvages. Je demandai, dit M. de Cernon, au pâtre d'Ablancourt qui se trouva là, s'il avoit vu ces loups; il me répondit qu'il les voyoit tous les jours, qu'ils étoient privés comme des chiens, que même ils gardoient ses vaches & jouoient au milieu d'elles sans qu'elles en eussent la moindre peur: il ajouta qu'il y en avoit un tout noir, que tous les autres étoient roux, à l'exception encore d'un autre qui étoit d'un gris cendré....

» Le 5 novembre, nous trouvâmes ces loups dans une remise de broussailles, située entre Mery & Cernon, & nous nous mîmes à leur poursuite; & après les avoir suivis

» à pied une lieue & demie , nous fûmes obli-
» gés , la nuit venant , de les abandonner ;
» mais nous avons très bien distingué les
» couleurs de ces jeunes animaux , & leur
» mère qui étoit avec eux.

» Le 7 , nous fûmes informés que les loups
» avoient été vus à Jongy , que le concierge
» de M. de Pange en avoit tué un , que le
» garde - chasse en avoit blessé un autre , &
» tiré sur le noir de fort près , & paroïssoit
» l'avoir manqué ; il les vit aller de - là à
» l'endroit où ils étoient nés. Les chasseurs
» se rassemblèrent & allèrent , trois jours
» après , les relancer. La mere louve fut vue
» la première , & tirée par mon fils ; n'étant
» pas restée à son coup , elle fut suivie de
» près par les chiens , & vue de presque tous
» les chasseurs dans la plaine , & ils n'y re-
» marquèrent rien de différent des louves
» ordinaires. . . Ensuite on tua dans le bois un
» de ses louveteaux qui étoit entièrement
» roux , avec le poil plus court & les oreilles
» plus longues que ne les ont les loups ; le
» bout des oreilles étoit un peu replié en-
» dedans , & quelque chose dans l'ensemble
» plus approchant de la figure du mâtin allongé
» que de celle d'un loup. Un autre de ces
» louveteaux ayant été blessé à mort , il cria
» sur le coup précisément comme crie un chien
» qu'on vient de frapper. Le garde-chasse qui
» l'avoit tiré fut même effrayé de la couleur
» & du cri de ce louveteau , par la crainte
» qu'il avoit d'avoir tué un des chiens de la
» meute qui étoit de même poil ; mais en le
» poursuivant il fut bientôt détrompé , & le

» reconnu pour être un louveteau ; cepen-
» dant il ne put pas le saisir, car cet animal
» blessé se fourra dans un terrier où il a été
» perdu.

» Le garde-chasse de M. Loisson, qui a cou-
» tume de tendre des pièges, trouva, en les
» visitant, un de ces louveteaux saisi par la
» jambe, & il le prit pour un chien ; quelques
» autres hommes qui étoient avec lui en jugè-
» rent de même, en sorte qu'après l'avoir
» tué, ils le laissèrent sur la place, ne croyant
» pas que ce fût un louveteau, mais persuadés
» que c'étoit un chien. . . . Nous envoyâmes
» chercher ce prétendu chien qu'ils venoient
» de tuer, & nous reconnûmes que c'étoit
» un louveteau entièrement semblable aux
» autres, à l'exception que son poil étoit en
» partie roux & en partie gris : la queue,
» les oreilles, la mâchoire, le chignon étoient
» bien décidément du loup.

» Enfin, quelques jours après on trouva le
» reste de cette troupe de louveteaux dans
» un bois, à une lieue de Châlons : on en tua
» un qui étoit roux, & pareil à celui dont
» j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loisson
» tua deux de ces louveteaux à quelque distance
» de son château, & ce sont les deux dont j'ai
» envoyé les peaux ; l'un étoit roux & l'autre
» noir, le premier mâle & le second une
» femelle, qui étoit plus petite & couroit plus
» légèrement que le mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés,
il y a quelqu'apparence que ces louveteaux
pouvoient provenir de l'union d'un chien avec

la louve, puisqu'ils avoient tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui, par cette couleur ressembloient, dit-on, à un chien du voisinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien; mais il y en avoit un septième dont le poil étoit grisétre & qui par conséquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir (a)*.

(a) Histoire naturelle, volume IX in-4^e., pages 362 & 363.

TROISIEME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UN CHIEN
ET D'UNE LOUVE.

*Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lausanne;
au baron de Woellwarth, à Paris.*

» **S**I vous voyez M. le comte de Buffon, je
» vous prie de lui dire que personne ne peut
» mieux que moi attester la vérité d'une note
» de la vingt-&-unième page de son histoire
» des animaux quadrupèdes, ayant moi-même
» dressé deux petits provenus d'un chien
» d'arrêt, & de la fille du loup dont lord
» Pembroke avoit écrit à M. Bourgelas;
» qu'avec beaucoup de peine & de douceur
» je les avois amenés à chasser & arrêter de
» compagnie avec une trentaine de chiens
» d'arrêt; qu'ils avoient du nez, mais du reste,
» toutes les mauvaises qualités du loup; qu'il
» a fallu beaucoup de temps pour leur ap-
» prendre à rapporter, & qu'étant grondés le
» moins du monde, ils se retiroient derrière
» mon cheval & ne chassoient plus de quel-
» ques heures; & que n'étant que très-mé-
» diocrement bons, je ne les ai gardés qu'en
» faveur de leur naissance peu commune, &
» les ai ensuite rendus à lord Pembroke.»

QUATRIEME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN

ET D'UNE LOUVE.

» **I**L a été attaqué, le 11 août 1784, dans
» les bois de Sillegny, à trois lieues de Metz,
» un jeune loup mâle qui a été pris en plaine
» après une heure de chasse, par l'équipage
» de la louveterie. Le pelage de ce loup n'est
» pas semblable à celui des loups ordinaires,
» il est plus rouge & approche de celui du
» chien : sa queue est conforme à celle du
» loup ; ses oreilles au lieu d'être droites,
» sont tombantes depuis le milieu de l'oreille
» jusqu'aux extrémités ; ses yeux sont plus
» grands que ceux des loups ordinaires, dont
» il paroît différer aussi par le regard ; l'ex-
» trémité de ses pieds de derrière près des
» ongles est blanche, & en tout cet animal
» paroît tenir autant du chien que du loup,
» ce qui feroit présumer qu'il a été engendré
» par une louve couverte par un chien.
» On a empêché les chiens de l'étrangler ;
» & M. le comte d'Hauflonville, grand-lou-
» vetier de France, le fait élever pour l'en-
» voyer à la ménagerie. On a déjà observé
» qu'il lappe de la même manière que les
» chiens.»

CINQUIEME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UNE LOUVE
A V E C U N C H I E N.

» **E**N 1774, parut une louve en basse Nor-
» mandie, qui se retiroit dans le bois de
» Mont-Castre, proche le château de Laune
» & le bourg de la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux
» dans les landes & marais des environs, les
» habitans du canton lui donnèrent la chasse,
» firent des battues à différentes reprises, mais
» toujours envain : l'animal fin & subtil fut
» s'esquiver; ils parvinrent seulement à l'ex-
» pulser du pays, après qu'il y eut séjourné
» près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans les
» battues que l'on fit, fut de voir plusieurs
» fois avec cette louve un chien de l'espèce
» du levrier, qui s'étoit joint à elle & qui
» appartenoit au seigneur de la paroisse de
» Mobec, voisine de la forêt de Mont-Castre.

» On fut que cette louve étant sans doute
» en chaleur, venoit la nuit dans les environs
» de la maison du seigneur de Mobec, faire
» des hurlemens pour attirer à elle le chien

» qui en effet alloit la joindre ; ce qui fit faire
» des représentations au seigneur de Mobec
» pour se défaire de son chien qu'en effet il
» fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine , elle mit bas
» ses petits peu de temps après ; les habitans
» en trouvèrent cinq , on en apporta deux au
» château de Laune ; le curé d'Angoville en
» éleva pendant quelque temps un qui paroîs-
» soit tenir du loup & du chien ; mais il devint
» si méchant & si funeste à la basse-cour , qu'on
» fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué , les petits louveteaux pris ,
» la louve ne reparut plus dans le pays.

» Il est certain qu'elle étoit pleine du chien ,
» puisqu'on les avoit vus plusieurs fois en-
» semble , qu'il n'y avoit pas de loup dans le
» canton , & qu'elle mit bas ses petits environ
» trois mois après qu'on se fut aperçu de leur
» union & des hurlemens qu'elle faisoit pour
» attirer à elle le chien.

» Tout cela s'est passé depuis l'été de 1774
» jusqu'à l'été de 1775 , & est à la connois-
» sance de tous les habitans du canton.

» On a vu chez M. le comte de Castelmoré
» un petit chien , âgé d'environ un an & d'une
» assez jolie forme , que l'on assuroit prove-
» nir d'une petite chienne & d'un renard.»

Extrait d'une lettre écrite de Paris , le 12 juin 1779.

Tous ces faits confirment ce que les Anciens
avoient avant nous observé ou soupçonné ;
car plusieurs d'eux ont écrit que les chiens
pouvoient s'accoupler & produire avec les
loups & les renards.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DU RENARD.

Voyez Planche XXXI, figure 2.

ON pourroit croire que l'espèce du renard dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se seroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur: il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvé bonne (a).

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette espèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal se creuse un terrier: sa queue est plus longue & plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes sur les bords

(a) Voyage du capitaine Phipps, page 188.

de la mer ; il fuit les oiseaux très-nombreux dans ces îles ; il se fait des routes avec intelligence , toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre ; il est de la taille d'un chien ordinaire dont il a aussi l'aboiement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiseaux (b). Ces indications ne seroient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe & des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure, & qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genres de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

Pieds. Pouces. Lignes.

Sa longueur du bout du museau à

l'origine de la queue étoit de . . . 1 10 6

La hauteur du train de devant. . . 1 " 9

Celle du train de derrière. . . 1 1 4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-

(b) Voyage autour du monde, tome I in-8°. page 113.

long sur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très grande; le bout du nez & les naseaux sont rougeâtres.

Pieds. Ponces. Lignes.

Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards, ont de longueur sur le dos.	"	2	"
Aux flancs, sur le ventre & aux cuisses.	"	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils qui sont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

Pieds. Ponces. Lignes.

Les poils des moustaches, qui sont blancs, ont de longueur.	"	1	10
La queue a de longueur.	1	2	8
Le tronçon.	1	"	8

Cette queue est épaisse & garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entr'eux; ils sont blancs & crochus.

Pieds. Ponces. Lignes.

Le plus grand du pied de devant a	"	"	7
Celui de derrière.	"	"	6
Largeur à la base	"	"	3
Épaisseur.	"	"	1

Fin du Tome treizième des quadrupèdes.

T A B L E
DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

A VERTISSEMENT par M. le Comte de la Cépède.	Page 1
Addition à l'article des Orangs-outangs	21
Addition à l'article du Pithèque.	30
Du petit Cynocéphale.	38
Le Babouin des bois.	60
Le Babouin à longues jambes.	62
Le Choras.	64
Le Babouin à museau de chien.	68
Addition à l'article du Lowando.	71
Addition à l'article de l'Ouanderou.	74
La Guenon à long nez.	75
Le Macaque à queue courte.	78
Le Patas à queue courte.	81
La Guenon à museau allongé.	83
La Guenon couronnée.	84
La Guenon à camail.	88

<i>Le Blanc-nez.</i>	Page 90
<i>La Guenon à nez blanc proéminent.</i>	95
<i>Le Mona.</i>	98
<i>Le Roloway ou la Palatine.</i>	101
<i>La Guenon à face pourpre.</i>	104
<i>La Guenon à crinière.</i>	105
<i>La Guenon nègre.</i>	107
<i>Addition à l'article du Douc.</i>	109
<i>Fœtus de Guenon.</i>	110

S A P A J O U S.

<i>Addition à l'article de l'Alouatte.</i>	111
<i>Addition à l'article du Coaita.</i>	125
<i>Addition à l'article du Sajou brun.</i>	130
<i>Le Sajou nègre.</i>	134
<i>Le Sajou cornu.</i>	135
<i>Addition à l'article du Saïmiri.</i>	137

S A G O U I N S.

<i>L'Yarqué, espèce de Saki.</i>	138
<i>Le Sagouin, vulgairement appelé Singe de nuit.</i>	140
<i>Le Tamarin nègre.</i>	142

A U T R E S Q U A D R U M A N E S.

<i>Addition à l'article des Makis.</i>	144
<i>Le grand Mongous.</i>	ibid

DES ARTICLES. 255

<i>Le Moccoco.</i>	Page 146
<i>Le petit Maki gris.</i>	148
<i>Autre espèce de Maki.</i>	151
<i>Le Loris de Bengale.</i>	153

DE LA MULE.

<i>Exemples d'accouplement prolifique de la Mule avec le Cheval.</i>	168
--	-----

ADDITION A L'ARTICLE DU CHIEN:

<i>Du Chien.</i>	171
<i>Le Chien des bois de Cayenne.</i>	174
<i>Le Chien de Sibérie.</i>	177
<i>D'un Chien turc & gredin.</i>	178
<i>Le grand Chien-loup.</i>	181
<i>Le grand Chien de Russie.</i>	185
<i>Chiens-mulets provenant d'une Louve & d'un Chien braque.</i>	189

CHIENS - MULETS.

<i>Du mâle , première génération.</i>	195
<i>De la femelle , première génération.</i>	199
<i>Du mâle , seconde génération.</i>	203
<i>De la femelle , seconde génération.</i>	207
<i>De la femelle , troisième génération.</i>	220
<i>Du mâle , quatrième génération.</i>	234
<i>De la femelle , quatrième génération.</i>	236

256 T A B L E, &c.

<i>Suite des Chiens métis.</i>	Page 238
<i>Seconde suite des Chiens métis.</i>	241
<i>Troisième exemple du produit d'un chien & d'une Louve.</i>	246
<i>Quatrième exemple du produit d'un Chien & d'une Louve.</i>	247
<i>Cinquième exemple du produit d'une Louve avec un Chien.</i>	248
<i>Nouvelle addition à l'article du Renard.</i>	251

Fin de la Table du tome treizième.

